



SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Rapport financier
**du troisième
trimestre de 2017**

pour la période close le 30 septembre 2017

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Rapport de gestion | 1 |
| Importance relative et énoncés prospectifs | 1 |
| 1 Résumé | 2 |
| 2 Activités de base et stratégie | 8 |
| 3 Facteurs de rendement clés | 8 |
| 4 Capacités | 8 |
| 5 Risques et gestion des risques | 10 |
| 6 Liquidités et ressources en capital | 11 |
| 7 Évolution de la situation financière | 15 |
| 8 Revue des activités d'exploitation | 17 |
| 9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables | 25 |
| États financiers consolidés résumés intermédiaires | 27 |
| Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire | 27 |
| État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière | 28 |
| État consolidé résumé intermédiaire du résultat global | 29 |
| État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres | 30 |
| État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie | 31 |
| Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires | 32 |
| 1 Constitution, activités et instructions | 32 |
| 2 Règles de présentation | 32 |
| 3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées | 33 |
| 4 Autres actifs courants | 34 |
| 5 Immobilisations | 35 |
| 6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 36 |
| 7 Impôt sur le résultat | 38 |
| 8 Autres éléments du résultat global | 38 |
| 9 Écart d'acquisition | 39 |
| 10 Questions liées à la main-d'œuvre | 40 |
| 11 Passifs éventuels | 40 |
| 12 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers | 41 |
| 13 Autres charges d'exploitation | 42 |
| 14 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement | 42 |
| 15 Transactions avec des parties liées | 43 |
| 16 Informations sectorielles | 44 |

Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost inc. (Innovaposte) pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2017 et pour les trois premiers trimestres de 2017. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les résultats financiers figurant dans ce rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 23 novembre 2017.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » renvoie à la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires^{MC}, Courrier de quartier de Postes Canada^{MC}, Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC}, Poste-lettres^{MC} et Poste-publications^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs du Groupe d'entreprises qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur les renseignements disponibles, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la Section 5 – Risques et gestion des risques à la page 10 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 23 novembre 2017, et la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, c'est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2016, ses employés ont livré près de 8,4 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 16 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte plus de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. Elle offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 4,6 milliards de dollars pour les trois premiers trimestres de 2017 (77,3 % du total des produits) et de 6,2 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (78,1 % du total des produits). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada est à une étape charnière de son histoire. Les entreprises et les ménages canadiens ayant de plus en plus recours aux communications en ligne, les volumes du service Poste-lettres^{MC} ont diminué considérablement. En 2016, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3,2 milliards d'articles, soit 1,8 milliard d'articles (ou 37 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé.

Comme il est improbable que notre plus grand secteur d'activité, Courrier transactionnel, se redresse, nous avons tiré parti des débouchés que nous offre Internet et livrons ainsi davantage de colis puisque les Canadiens font de plus en plus d'achats en ligne. Grâce à des partenariats avec des détaillants de magasins physiques et en ligne, et à des innovations visant à offrir plus de commodité aux cyberacheteurs, Postes Canada s'est réinventée afin de pouvoir continuer à jouer un rôle clé dans la vie des Canadiens en cette ère numérique, et elle continue d'être le n° 1 des colis au pays. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions intéressantes pour Postes Canada, la croissance de ces deux secteurs ne permettra pas de compenser le déclin de l'activité de base Poste-lettres, d'assurer le financement des obligations au titre des régimes de retraite ou de permettre à la Société d'investir dans son réseau et dans le service à la clientèle.

En 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen en trois étapes de Postes Canada afin de garantir que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Les deux premières étapes ont été réalisées en 2016. Durant la troisième, qui est en cours, le gouvernement évalue tout le travail qui a été accompli; il devrait faire l'annonce de ses recommandations d'ici la fin de 2017. Lorsque les recommandations auront été émises, Postes Canada les examinera et travaillera avec toutes les parties intéressées afin d'établir la meilleure façon de les appliquer.

La stratégie de Postes Canada demeure la même, soit faire croître son secteur Colis, renforcer son secteur Marketing direct et continuer d'améliorer l'efficacité, la productivité et la compétitivité des coûts de ses opérations. Bien que cette stratégie ait de fortes répercussions, elle ne permettra pas à elle seule d'assurer l'autonomie financière de la Société.

Points saillants financiers

Pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2017, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de -25 millions de dollars, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2016. Le secteur Postes Canada affiche un résultat avant impôt de -62 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2017, contre -60 millions de dollars un an plus tôt. Même si les produits ont augmenté de 145 millions de dollars, les charges d'exploitation se sont accrues de 148 millions de dollars. Sur un an, les charges liées à la main-d'œuvre se sont alourdies de 62 millions de dollars par suite de l'essor du secteur Colis et parce que les charges avaient été moins élevées en 2016 du fait d'un recul du nombre d'envois postaux, les clients ayant pris d'autres dispositions pour la livraison de leurs articles dans la foulée des craintes d'un conflit de travail en raison de la longueur des négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). De plus, les avantages du personnel dépassent de 66 millions de dollars ceux d'il y a un an, lesquels avaient été réduits par le profit non récurrent et hors trésorerie inscrit en août 2016 qu'avait généré une modification aux régimes en vertu de la nouvelle convention conclue avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). Le secteur Purolator dégage un résultat avant impôt de 31 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2017, ce qui se rapproche de celui de 32 millions de dollars constaté au même trimestre de l'exercice précédent.

Pour les trois premiers trimestres de 2017, le Groupe d'entreprises constate un résultat avant impôt de 111 millions de dollars, comparativement à 19 millions de dollars pour les trois mêmes trimestres de 2016, ce qui provient surtout des résultats positifs du secteur Purolator par suite de l'essor de ses activités. Pour les trois premiers trimestres de 2017, le secteur Postes Canada affiche un résultat avant impôt de 13 millions de dollars, contre -15 millions de dollars un an plus tôt. Ce secteur prévoit réaliser un profit en 2017, car il entame son dernier trimestre, lequel englobe la période des Fêtes, période où la demande pour ses services culmine.

Pour le troisième trimestre de 2017, le secteur Postes Canada inscrit des produits de 1 471 millions de dollars, soit 145 millions de dollars, ou 12,7 %, de plus qu'à la même période de 2016. La hausse constatée en 2017 s'explique surtout par la forte croissance du secteur Colis et par le fait que les produits avaient fléchi en 2016, des clients ayant pris d'autres dispositions pour assurer la livraison de leurs articles puisque la longueur des négociations avec le STTP laissait craindre un conflit de travail.

Pour les trois premiers trimestres de 2017, les produits du secteur Postes Canada totalisent 4 651 millions de dollars, ce qui représente 140 millions de dollars, ou 3,6 %, de plus qu'à la même période de 2016. L'essor marqué du secteur Colis a été contrebalancé par le repli des secteurs Courrier transactionnel et Marketing direct. L'incidence positive de la croissance du secteur Colis a été contrée en partie par le fait que le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2017 comptent un jour commercial de moins que les périodes correspondantes de 2016.

Les produits du secteur Courrier transactionnel progressent de 3 millions de dollars, ou 2,2 %, entre le troisième trimestre de 2016 et la période correspondante de 2017, mais ses volumes demeurent pour ainsi dire les mêmes. Compte non tenu de l'incidence négative du climat d'incertitude causé par la perspective d'un conflit de travail au troisième trimestre de 2016, les produits et les volumes de ce secteur auraient reculé sur un an. Comparativement à la même période de 2016, ses produits et ses volumes se sont comprimés de 92 millions de dollars, ou 3,5 %, et de 159 millions d'articles, ou 5,7 %, dans les trois premiers trimestres de 2017, ce qui est essentiellement imputable à l'érosion continue du courrier en raison de la substitution électronique.

Comparativement à ce qu'ils étaient un an plus tôt, les produits du secteur Colis affichent des hausses respectives de 129 millions de dollars, ou 38,9 %, et de 257 millions de dollars, ou 22,5 %, au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2017. Quant à ses volumes, ils augmentent de 16 millions d'articles, ou 43,5 %, au troisième trimestre de 2017 et de 32 millions d'articles, ou 25,3 %, pour les trois premiers trimestres de 2017, comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les excellents résultats de ce secteur proviennent surtout de la croissance continue du marché de l'expédition des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, du succès des solutions que la Société a déployées pour se démarquer de la concurrence et de la contraction des produits qu'avait engendrée la crainte d'un conflit de travail au troisième trimestre de 2016.

Par rapport à la même période de 2016, les produits du secteur Marketing direct progressent de 15 millions de dollars, ou 7,9 %, au troisième trimestre de 2017. Compte non tenu de l'incidence négative du climat d'incertitude causé par la perspective d'un conflit de travail au troisième trimestre de 2016, les produits de ce secteur auraient baissé sur un an. Pour les trois premiers trimestres de 2017, ils reculent de 6 millions de dollars, ou 0,1 %, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016. Les diminutions proviennent surtout du fait que des clients commerciaux de segments clés du marché de la publicité, dont ceux des finances et des télécommunications, ont continué à rediriger une partie de leurs dépenses de marketing vers d'autres médias.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables et ils influent toujours fortement sur le rendement financier de la Société et, si ce n'était de l'allégement temporaire de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux, ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. En février 2014, le gouvernement du Canada a accordé à Postes Canada un allégement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime), pour la période allant de 2014 à 2017. Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes importants sur le plan de l'exploitation auxquels la Société doit faire face et les risques qui menacent la viabilité du Régime. La Société s'attend à redevenir assujettie, en 2018, à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Le 23 juin 2017, des modifications à la réglementation sont entrées en vigueur afin d'alléger le fardeau que représentent, pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale, les paiements d'amortissement des déficits de solvabilité. Le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. Aux termes de la réglementation ainsi amendée, le montant total de l'allégement est plafonné à 15 % des passifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Avec ce changement réglementaire, Postes Canada ne prévoit pas devoir effectuer de paiements spéciaux en 2018, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes. Tout déficit en présomption de continuité doit être capitalisé sur 15 ans. Également, en 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen de Postes Canada, analysant notamment la viabilité du Régime, et il devrait faire connaître ses recommandations d'ici la fin de 2017.

Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent par conséquent des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Par exemple, son déficit sur le plan de la solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du Régime) est passé de 6,5 milliards de dollars au 31 décembre 2016 à un montant estimatif de 5,3 milliards de dollars à la fin du troisième trimestre de 2017. Également, au cours de ce trimestre, la volatilité a eu des répercussions positives sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, générant ainsi des profits de réévaluation de 1 097 millions de dollars après impôt, profits comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, et améliorant le solde des capitaux propres du Groupe d'entreprises, lequel se situe à -45 millions de dollars au 30 septembre 2017. Les profits de réévaluation enregistrés au troisième trimestre de 2017 résultent principalement de l'augmentation des taux d'actualisation.

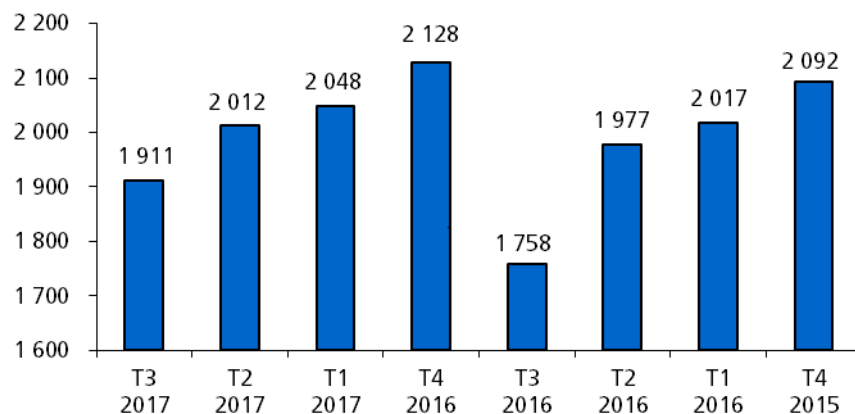
Les taux d'actualisation et d'autres hypothèses actuarielles de l'exercice précédent, ainsi que le solde des actifs des régimes de retraite sont utilisés pour calculer la charge au titre des avantages du personnel de l'exercice en cours. Ces données ont donc une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société. Conjugués au profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars qu'avait généré une modification aux régimes en vertu de la plus récente convention conclue avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA), ces facteurs ont entraîné des hausses de la charge au titre des avantages du personnel de 66 millions de dollars, ou 25,9 %, et de 43 millions de dollars, ou 5,2 %¹, respectivement, au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2017, comparativement aux mêmes périodes de 2016. Ces résultats démontrent à quel point les variations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles peuvent causer une forte volatilité des montants figurant dans les états financiers de la Société.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut influencer également sur les résultats trimestriels.

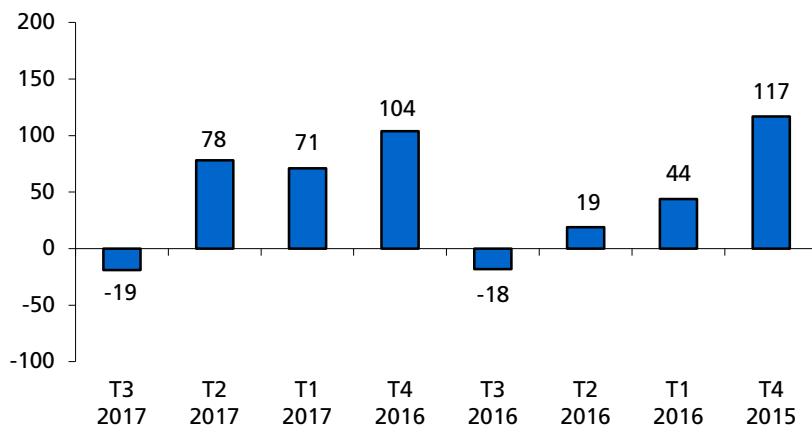
Produits d'exploitation consolidés trimestriels

(en millions de dollars)



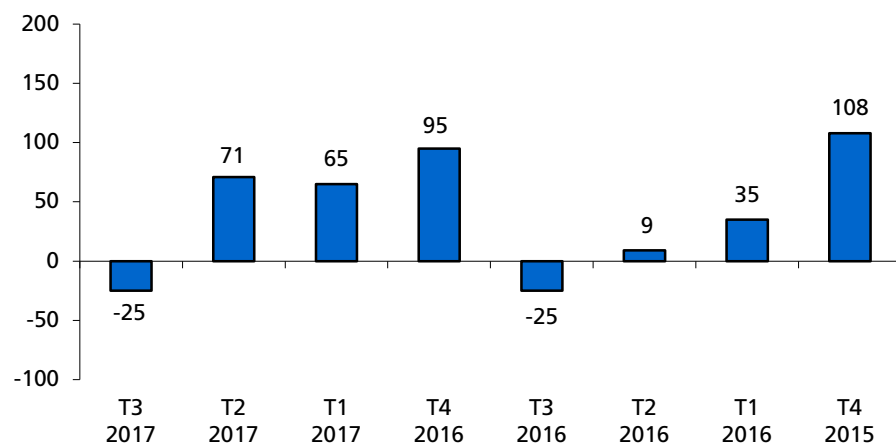
Résultat d'exploitation consolidé trimestriel

(en millions de dollars)



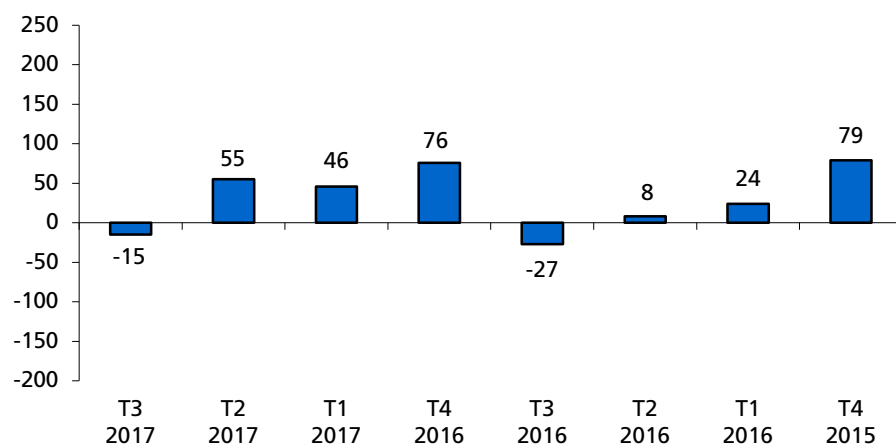
Résultat consolidé trimestriel avant impôt

(en millions de dollars)



Résultat net consolidé trimestriel

(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2017 par rapport à celui des mêmes périodes de l'exercice précédent.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | | Explication |
|---|------------------------------------|---------------------------|-------|-------------------|------------------------------------|---------------------------|-------|------------------|--|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | |
| État consolidé du résultat global | | | | | | | | | Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation à la page 17. |
| Produits d'exploitation | 1 911 | 1 758 | 153 | 10,4 ¹ | 5 971 | 5 752 | 219 | 4,4 ¹ | Pour le troisième trimestre, l'augmentation s'explique surtout par l'essor du secteur Colis et par le fait que les produits avaient été moins élevés en 2016 en raison du climat d'incertitude causé par la perspective d'un conflit de travail dans le secteur Postes Canada. Ces facteurs sont contrebalancés par le jour commercial de moins que compte le trimestre. Pour les trois premiers trimestres, l'augmentation enregistrée découle également de la hausse des produits du secteur Purolator en raison de sa croissance. |
| Charges d'exploitation | 1 930 | 1 776 | 154 | 8,7 | 5 841 | 5 707 | 134 | 2,9 ¹ | Pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres, les augmentations proviennent surtout de l'augmentation des charges liées à la main-d'œuvre et de la charge au titre des avantages du personnel du secteur Postes Canada. Les résultats des trois premiers trimestres de 2017 sont également touchés par la journée payée de moins qu'ils comptent, comparativement à la période correspondante de 2016. |
| Résultat d'exploitation | (19) | (18) | (1) | (11,6) | 130 | 45 | 85 | 186,9 | |
| Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net | (6) | (7) | 1 | 28,5 | (19) | (26) | 7 | 26,7 | Il n'y a aucun écart important. |
| Résultat avant impôt | (25) | (25) | – | – | 111 | 19 | 92 | 489,0 | |
| Résultat net | (15) | (27) | 12 | 43,5 | 86 | 5 | 81 | – | |
| Résultat global | 1 063 | (296) | 1 359 | – | 259 | (2 062) | 2 321 | – | Au troisième trimestre, l'écart est principalement attribuable à l'augmentation des taux d'actualisation. Quant à celui des trois premiers trimestres, il résulte surtout du fait que les rendements des actifs des régimes de retraite ont été supérieurs à ceux prévus, ce qui est en partie contré par une légère baisse des taux d'actualisation. |
| État consolidé des flux de trésorerie | | | | | | | | | Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 11. |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 238 | 175 | 63 | 36,5 | 469 | 363 | 106 | 29,5 | Pour le troisième trimestre, l'écart est principalement attribuable à la réduction des pertes et aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation. Pour les trois premiers trimestres, l'amélioration provient surtout de la progression du résultat et de la réduction des impôts payés, ce qui est atténué par les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (185) | (37) | (148) | (391,3) | (127) | (261) | 134 | 51,6 | Pour le troisième trimestre, l'écart provient surtout de l'augmentation des acquisitions nettes de titres. Pour les trois premiers trimestres, l'amélioration découle principalement de la hausse du produit net tiré de la vente de placements, hausse en partie contrebalancée par l'augmentation des acquisitions de titres. |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | (4) | (6) | 2 | 17,3 | (15) | (74) | 59 | 79,5 | Pour les trois premiers trimestres, la baisse provient principalement du remboursement d'obligations non remboursables échues en mars 2016. |

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Postes Canada est à une étape charnière de son histoire. La popularité croissante des communications en ligne signifie que les entreprises et ménages canadiens n'utilisent plus autant notre service Poste-lettres^{MC}. Ce facteur engendre l'érosion marquée des volumes de Courrier transactionnel, qui est notre principal secteur d'activité. En 2016, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3,2 milliards d'articles, soit 1,8 milliard d'articles (ou 37 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé. Nous ne nous attendons pas à un redressement du secteur Courrier transactionnel.

Postes Canada s'est réinventée et continue d'être le n° 1 des colis au pays. Elle a acquis ce statut en changeant l'orientation de ses opérations, en innovant pour obtenir un avantage concurrentiel, en établissant des partenariats avec des détaillants de magasins physiques et en ligne, et en mettant l'accent sur une expérience client de premier ordre. Même si les secteurs Colis et Marketing direct représentent des occasions intéressantes pour Postes Canada, leur croissance ne devrait pas compenser pleinement les répercussions financières du déclin de l'activité de base Poste-lettres, assurer le financement des obligations au titre des régimes de retraite de la Société ou lui permettre de procéder aux investissements que requiert son réseau. Postes Canada se doit de passer à une structure de coûts plus concurrentielle pour assurer son autonomie financière à long terme.

Notre stratégie actuelle vise la transformation de notre réseau de sorte à élargir nos secteurs Colis et Marketing direct et à renforcer notre marque en aidant les Canadiens à combler leurs nouveaux besoins postaux. Respecter notre engagement à l'égard du service, soit offrir une expérience client exceptionnelle, constitue un autre volet de notre stratégie.

Pendant que Postes Canada poursuivait la mise en œuvre de sa stratégie de croissance, le gouvernement du Canada entreprenait, en 2016, un examen en trois étapes de la Société afin de garantir que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Les deux premières étapes ont été réalisées. Le gouvernement devrait parachever son examen de Postes Canada d'ici la fin de 2017. Postes Canada analysera la décision du gouvernement et travaillera avec toutes les parties intéressées afin d'établir la meilleure façon de l'appliquer.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2016. Aucun changement majeur n'a été apporté à la stratégie au cours du troisième trimestre de 2017.

3 Facteurs de rendement clés

Examen de nos principales réalisations en 2017

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques, et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de l'entreprise. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme l'indique la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2016, nos principales priorités stratégiques sont axées sur l'essor de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2017 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et seront présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2017.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2016 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

4.1 Relations de travail

Le nombre d'employés visés par une convention au 31 décembre 2016 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2016. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU)

La plus récente convention collective conclue avec le STTP-EPU a été ratifiée en décembre 2016 et prendra fin le 31 janvier 2018. Le STTP a déposé un avis de négociation le 14 novembre 2017. Les parties doivent commencer les pourparlers dans les 20 jours qui suivent le dépôt de l'avis, conformément au *Code canadien du travail*. Après son expiration, la convention collective actuelle continuera de s'appliquer conformément au *Code canadien du travail*.

Dans le cadre de cette convention collective, la Société et le STTP-EPU ont mis en place un comité des relations syndicales-patronales dans le but de promouvoir une participation plus efficace, ouverte et continue entre les parties ainsi que d'améliorer la communication et, au final, les relations de travail entre elles. Le comité, constitué d'au moins deux représentants de chacune des parties, s'est réuni à plusieurs reprises jusqu'à maintenant. D'autres réunions sont prévues plus tard en novembre et en décembre 2017.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

La plus récente convention collective conclue avec le STTP-FFRS a été ratifiée en décembre 2016 et prendra fin le 31 décembre 2017. Le STTP a déposé un avis de négociation le 14 novembre 2017. Les parties doivent commencer les pourparlers dans les 20 jours qui suivent le dépôt de l'avis, conformément au *Code canadien du travail*. Après son expiration, la convention collective actuelle continuera de s'appliquer conformément au *Code canadien du travail*.

Le 1^{er} septembre 2016, les parties ont signé un protocole d'entente en vertu duquel elles ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein des groupes professionnels des FFRS à prédominance féminine, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. L'étude était coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP et de leurs conseillers en équité salariale respectifs. Le 16 octobre 2017, ces conseillers ont émis des rapports distincts. Bien qu'ils aient renfermé des conclusions divergentes, les deux rapports signalaient un écart salarial. Le 17 octobre 2017, les parties ont entamé des pourparlers afin de résoudre les divergences dont faisaient état les rapports. Si elles ne parviennent pas à s'entendre, l'arbitrage exécutoire débutera le 9 janvier 2018, l'arbitre étant alors nommé par la ministre du Travail. Tous les ajustements seront rétroactifs au 1^{er} janvier 2016.

Alliance de la Fonction publique du Canada / Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

La convention collective entre Postes Canada et l'AFPC/SEPC a pris fin le 31 août 2016. L'AFPC/SEPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris ceux affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et des rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique affectés à des secteurs comme les finances et l'ingénierie. Aux termes de cette convention, une grève ou un lock-out est autorisé.

Le 10 août 2016, l'AFPC/SEPC a déposé un avis de négociation, et plusieurs réunions ont été tenues à ce jour. Les négociations se sont poursuivies à un bon rythme au cours du troisième trimestre et jusqu'à la fin novembre. Postes Canada entend toujours négocier une convention collective de quatre ans qui sera juste et équitable pour ses employés et qui lui permettra de relever les défis que soulèvent ses activités et de répondre aux besoins de ses clients.

En attendant le dénouement des négociations, les clauses de la plus récente convention collective demeurent en vigueur, conformément au *Code canadien du travail*.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

La plus récente convention collective conclue avec l'AOPC prendra fin le 31 mars 2018. Après de courtes négociations, les parties ont conclu un accord de principe le 12 septembre 2017 et cet accord a été ratifié par les membres le 15 novembre 2017, soit quatre mois avant l'expiration de la convention actuelle. La nouvelle convention entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018 et aura une durée de trois ans. Elle prévoit des hausses salariales ainsi que la bonification des avantages du personnel et d'autres améliorations.

Secteur Purolator

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés des opérations à salaire horaire, demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021. Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont des conventions collectives qui prendront fin le 31 décembre 2017. Les négociations avec trois des sections locales ont débuté au troisième trimestre de 2017, et une entente a été ratifiée au cours de cette période.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir n'a été apporté au cours du troisième trimestre de 2017.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque d'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2016. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du troisième trimestre de 2017 sont données ci-après.

Lorsque cela convenait, Postes Canada a constitué des provisions relativement à certaines des réclamations suivantes. Si l'issue de ces réclamations devait différer des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement significatif de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

Plainte de disparité salariale de l'ACMPA

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé, en 1982, une première plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Cette plainte a été réglée en 1985. Cependant, l'ACMPA a déposé une deuxième plainte identique en 1992. Les parties ont réglé celle-ci en 1997. Or, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de la plainte. En 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que, bien que les ententes entre les parties aient résolu les différends en matière d'équité salariale après 1997, la période précédente (de 1992 à 1997) posait toujours problème, et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Au début de 2015, la Commission a rendu une décision confirmant qu'elle était d'accord avec l'enquêteur et que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. En juillet 2016, la requête de la Société en révision judiciaire de cette décision a été rejetée par la Cour fédérale. En août 2015, Postes Canada a aussi soumis au Tribunal une requête en irrecevabilité de la plainte. Dans une décision qu'il a rendue le 1^{er} septembre 2016, le Tribunal a conclu que la requête en irrecevabilité de Postes Canada était prématurée et a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés par la suite.

L'ACMPA a adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017, date à laquelle les parties ont présenté leurs arguments concernant cette question. La Société est dans l'attente de la décision du Tribunal.

Révision par la Cour fédérale de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des BPCOM

En novembre 2014, le STTP et d'autres parties ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada de convertir le service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. En vertu d'une requête déposée à la Cour fédérale, certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier en septembre 2015. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée. Les parties ont convenu, avec l'aval de la Cour, de mettre en suspens la question afin de permettre au gouvernement de parachever son examen de Postes Canada. Le programme de conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires a été suspendu en octobre 2015.

Recours collectif concernant le régime d'assurance médicaments des employés et retraités de Postes Canada au Québec

En juin 2017, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'un recours collectif contre la Société. La poursuite allègue que la quote-part payée par certains travailleurs et retraités de la Société dans la province de Québec pour des médicaments d'ordonnance aux termes du régime d'assurance médicaments de Postes Canada depuis le 1^{er} juillet 2013 excéderait le plafond annuel fixé en vertu de la loi qui régit la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de ce recours collectif.

Obligation en matière de santé et sécurité au travail aux termes du Code canadien du travail – Points de remise à Burlington

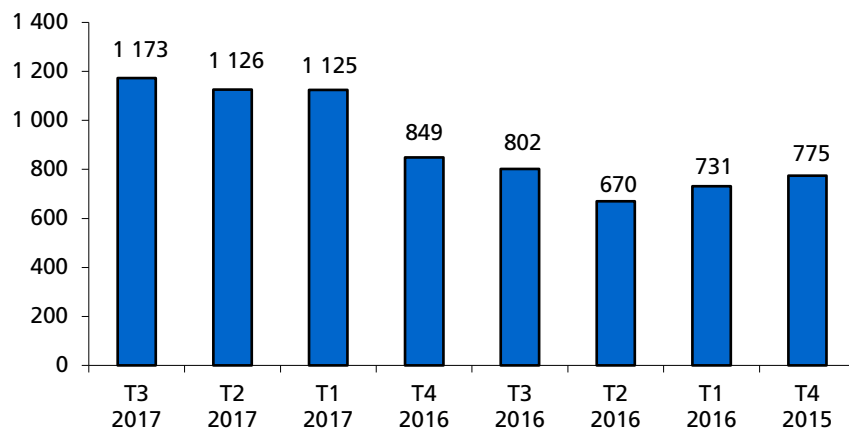
Après la fin du deuxième trimestre, la Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de Santé et sécurité d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et de sécurité de tous les points de remise visés qui sont situés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La Société a déposé une requête en autorisation d'interjeter appel de la décision auprès de la Cour suprême du Canada.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 1 173 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 30 septembre 2017, soit 324 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la progression du résultat pour les trois premiers trimestres de 2017, facteur en partie contrebalancé par les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, les impôts payés et les acquisitions d'immobilisations.

6.2 Activités d'exploitation

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|--|------------------------------------|---------------------------|-------|------------------------------------|---------------------------|-------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 238 | 175 | 63 | 469 | 363 | 106 |

L'augmentation de 63 millions de dollars des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016 provient surtout du recul des pertes et des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à ces activités. Pour les trois premiers trimestres de 2017, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation augmentent de 106 millions de dollars sur un an, ce qui s'explique principalement par la hausse du résultat et par la réduction des impôts payés, ce qui est atténué par les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à ces activités.

6.3 Activités d'investissement

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|--|------------------------------------|---------------------------|-------|------------------------------------|---------------------------|-------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart |
| (Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement | (185) | (37) | (148) | (127) | (261) | 134 |

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement du troisième trimestre de 2017 sont en hausse de 148 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2016. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des acquisitions nettes de titres dans la période à l'étude comparativement à il y a un an. Pour les trois premiers trimestres de 2017, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se situent à 127 millions de dollars, contre 261 millions de dollars dans la période correspondante de 2016. L'amélioration de 134 millions de dollars est principalement imputable à l'augmentation du produit tiré de la vente de placements, facteur atténué par l'augmentation des acquisitions de titres.

Acquisitions d'immobilisations

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|--|------------------------------------|---------------------------|-----------|------------------------------------|---------------------------|----------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart |
| Postes Canada | 65 | 68 | (3) | 127 | 131 | (4) |
| Purolator | 18 | 6 | 12 | 26 | 22 | 4 |
| Logistique | 3 | 1 | 2 | 6 | 4 | 2 |
| Éléments intersectoriels et consolidation | (2) | (2) | – | (5) | (6) | (1) |
| Groupe d'entreprises de Postes Canada | 84 | 73 | 11 | 154 | 151 | 3 |

Comparativement aux mêmes périodes de 2016, les acquisitions d'immobilisations par le Groupe d'entreprises se sont accrues de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 et de 3 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de cet exercice. Les hausses enregistrées en 2017 proviennent surtout des dépenses plus élevées qu'a engagées le secteur Purolator.

6.4 Activités de financement

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 39 semaines closes les | | |
|--|------------------------------------|---------------------------|-------|------------------------------------|---------------------------|-------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | (4) | (6) | 2 | (15) | (74) | 59 |

Il ne s'est produit aucun changement important dans les montants affectés aux activités de financement entre le troisième trimestre de 2016 et celui de 2017. Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des trois premiers trimestres de 2017 ont baissé de 59 millions de dollars par rapport à la même période de 2016, ce qui s'explique surtout par le remboursement d'obligations non remboursables qui sont venues à échéance en mars 2016.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a des actifs dont la valeur du marché était de 23 milliards de dollars au 31 décembre 2016, ce qui en fait l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2016. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En février 2014, le gouvernement du Canada a mis en place le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. En vertu de ce règlement, la Société n'a pas à verser de cotisations spéciales au Régime de 2014 à 2017. Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes importants sur le plan de l'exploitation auxquels la Société doit faire face et les risques qui menacent la viabilité du Régime. La Société s'attend à redevenir assujettie, en 2018, à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Le 23 juin 2017, des modifications à la réglementation sont entrées en vigueur afin d'alléger le fardeau que représentent, pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale, les paiements d'amortissement des déficits de solvabilité. Le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. Aux termes de la réglementation ainsi amendée, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % des passifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Avec ce changement réglementaire, Postes Canada ne prévoit pas devoir effectuer de paiements spéciaux en 2018, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes. Tout déficit en présomption de continuité doit être capitalisé sur 15 ans. Également, en 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen de Postes Canada, analysant notamment la viabilité du Régime et il devrait faire connaître ses recommandations d'ici la fin de 2017.

Le 19 juin 2017, Postes Canada a déposé auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2016, laquelle a révélé un excédent sur le plan de la continuité de 1,8 milliard de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé de 6,8 milliards de dollars (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans) ou de 6,5 milliards de dollars (selon la valeur marchande des actifs du Régime). À la clôture du troisième trimestre de 2017, le déficit sur le plan de la solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du Régime) avait diminué pour s'établir à un montant estimatif de 5,3 milliards de dollars.

Pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2017, les cotisations de Postes Canada pour services rendus s'élevèrent à 69 millions de dollars et à 196 millions de dollars, respectivement, contre 65 millions de dollars et 185 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2016. Le montant estimatif des cotisations pour services rendus en 2017 est d'environ 264 millions de dollars, soit 7 millions de dollars de moins que les montants présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour le trimestre clos le 1^{er} juillet 2017, ce qui est imputable à une augmentation des cotisations versées par les employés qui a pris effet en juillet 2017.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le troisième trimestre de 2017, les profits de réévaluation, après impôt, du Régime s'élevèrent à 881 millions de dollars. Pour les trois premiers trimestres de 2017, ils totalisent 231 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de son plan d'exploitation et de son plan stratégique; et maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Liquidités

Au cours du troisième trimestre de 2017, les fonds accumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour s'acquitter de ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Le secteur Postes Canada détient 1 897 millions de dollars de placements liquides non affectés au 30 septembre 2017, et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux à son Régime de pension agréé pour la période de 2014 à 2017. Le 23 juin 2017, des modifications à la réglementation sont entrées en vigueur afin d'alléger le fardeau que représentent, pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale, les paiements d'amortissement des déficits de solvabilité. Il est prévu que ce changement retardera le versement des prochains paiements spéciaux par Postes Canada. Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 276 millions de dollars de trésorerie non affectée et des facilités de crédit disponibles de 73 millions de dollars au 30 septembre 2017, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 30 septembre 2017, les emprunts du secteur Postes Canada et des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et 47 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2016 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

Dividende

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2016.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2016.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 12 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du troisième trimestre de 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du troisième trimestre de 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du troisième trimestre de 2017.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2016. Aucun changement important en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements n'est survenu au cours du troisième trimestre de 2017.

6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2016. D'autres renseignements à ce sujet sont donnés à la note 15 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017 et la note 24 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 11 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017, et à la note 16 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 30 septembre 2017 et le 31 décembre 2016

(en millions de dollars)

| ACTIF | 30 sept. 2017 | 31 déc. 2016 | Écart | % | Explication |
|---|------------------|-----------------|-------------|--------------|--|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 173 | 849 | 324 | 38,2 | Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 11. |
| Titres négociables | 1 000 | 1 038 | (38) | (3,7) | L'écart est principalement attribuable au moment de l'arrivée à échéance de placements à court terme. |
| Clients et autres débiteurs | 777 | 829 | (52) | (6,3) | L'écart provient principalement de la diminution des comptes clients nationaux et de ceux liés aux règlements internationaux du secteur Postes Canada. |
| Autres actifs | 134 | 110 | 24 | 21,5 | L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges payées d'avance pour les secteurs Postes Canada et Purolator. |
| Total des actifs courants | 3 084 | 2 826 | 258 | 9,1 | |
| Immobilisations corporelles | 2 593 | 2 672 | (79) | (2,9) | L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour le secteur Postes Canada. |
| Immobilisations incorporelles | 121 | 117 | 4 | 3,8 | Il n'y a aucun écart important. |
| Titres réservés | 534 | 523 | 11 | 2,2 | L'écart est principalement attribuable aux profits latents et aux produits d'intérêts. |
| Actifs au titre des prestations des régimes de retraite | 130 | 135 | (5) | (3,8) | L'écart est attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi essentiellement par suite d'une réduction des taux d'actualisation, facteur en partie compensé par des rendements positifs sur les placements. |
| Actifs d'impôt différé | 1 391 | 1 384 | 7 | 0,5 | Il n'y a aucun écart important. |
| Écart d'acquisition | 130 | 130 | – | – | Il n'y a aucun écart. |
| Autres actifs | 7 | 5 | 2 | 42,1 | Il n'y a aucun écart important. |
| Total des actifs non courants | 4 906 | 4 966 | (60) | (1,2) | |
| Total des actifs | 7 990 | 7 792 | 198 | 2,5 | |

(en millions de dollars)

| | 30 sept. 2017 | 31 déc. 2016 | Écart | % | Explication |
|--|------------------|-----------------|-------------|--------------|--|
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | | |
| Fournisseurs et autres crédateurs | 467 | 548 | (81) | (14,7) | L'écart est principalement attribuable à la diminution des comptes fournisseurs ainsi qu'à la réduction des charges à payer pour le secteur Postes Canada, et ce, en raison surtout du moment de leur comptabilisation. |
| Salaires et avantages à payer et provisions connexes | 520 | 487 | 33 | 6,7 | L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des salaires et des avantages à verser pour le secteur Postes Canada. |
| Provisions | 76 | 70 | 6 | 8,2 | L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des provisions pour les griefs pour le secteur Postes Canada. |
| Impôts à payer | 8 | 3 | 5 | 217,6 | L'écart provient essentiellement de la charge d'impôt prévue pour le secteur Purolator. |
| Produits reportés | 109 | 115 | (6) | (5,4) | Il n'y a aucun écart important. |
| Prêts et emprunts | 16 | 22 | (6) | (23,4) | Il n'y a aucun écart important. |
| Passifs au titre des autres avantages à long terme | 62 | 62 | – | – | Il n'y a aucun écart. |
| Total des passifs courants | 1 258 | 1 307 | (49) | (3,7) | |
| Prêts et emprunts | 1 028 | 1 037 | (9) | (0,9) | Il n'y a aucun écart important. |
| Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 5 723 | 5 726 | (3) | (0,0) | Il n'y a aucun écart important. |
| Autres passifs | 26 | 26 | – | (3,3) | Il n'y a aucun écart important. |
| Total des passifs non courants | 6 777 | 6 789 | (12) | (0,2) | |
| Total des passifs | 8 035 | 8 096 | (61) | (0,7) | |
| Capitaux propres | | | | | |
| Capital d'apport | 1 155 | 1 155 | – | – | Il n'y a aucun écart. |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 40 | 44 | (4) | (9,7) | Il n'y a aucun écart important. |
| Déficit accumulé | (1 271) | (1 530) | 259 | 16,9 | L'écart est principalement attribuable aux profits de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi découlant de rendements positifs sur les placements, ce qui a été en partie contré par une réduction des taux d'actualisation. |
| Capitaux du Canada | (76) | (331) | 255 | 77,1 | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 31 | 27 | 4 | 14,2 | |
| Total des capitaux propres | (45) | (304) | 259 | 85,2 | |
| Total des passifs et des capitaux propres | 7 990 | 7 792 | 198 | 2,5 | |

8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet d'accroître les produits alors que davantage de journées payées haussent les charges d'exploitation. Le troisième trimestre de 2017 compte un jour ouvrable de moins, mais le même nombre de journées payées que la période correspondante de 2016. Quant aux trois premiers trimestres de 2017, ils comptent un jour ouvrable de moins et une journée payée de moins que la même période de 2016, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2017.

| (en millions de dollars) | T3 de 2017 | T2 de 2017 | T1 de 2017 | T4 de 2016 | T3 de 2016 | T2 de 2016 | T1 de 2016 | T4 de 2015 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Produits d'exploitation | 1 911 | 2 012 | 2 048 | 2 128 | 1 758 | 1 977 | 2 017 | 2 092 |
| Charges d'exploitation | 1 930 | 1 934 | 1 977 | 2 024 | 1 776 | 1 958 | 1 973 | 1 975 |
| Résultat d'exploitation | (19) | 78 | 71 | 104 | (18) | 19 | 44 | 117 |
| Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net | (6) | (7) | (6) | (9) | (7) | (10) | (9) | (9) |
| Résultat avant impôt | (25) | 71 | 65 | 95 | (25) | 9 | 35 | 108 |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | (10) | 16 | 19 | 19 | 2 | 1 | 11 | 29 |
| Résultat net | (15) | 55 | 46 | 76 | (27) | 8 | 24 | 79 |

8.2 Résultats d'exploitation consolidés

Résultats consolidés du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2017

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------|--------------|-------------------|------------------------------------|------------------------------|--------------|------------------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % |
| Produits d'exploitation | 1 911 | 1 758 | 153 | 10,4 ¹ | 5 971 | 5 752 | 219 | 4,4 ¹ |
| Charges d'exploitation | 1 930 | 1 776 | 154 | 8,7 | 5 841 | 5 707 | 134 | 2,9 ¹ |
| Résultat d'exploitation | (19) | (18) | (1) | (11,6) | 130 | 45 | 85 | 186,9 |
| Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net | (6) | (7) | 1 | 28,5 | (19) | (26) | 7 | 26,7 |
| Résultat avant impôt | (25) | (25) | - | - | 111 | 19 | 92 | 489,0 |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | (10) | 2 | 12 | - | 25 | 14 | 11 | 74,4 |
| Résultat net | (15) | (27) | 12 | 43,5 | 86 | 5 | 81 | - |
| Autres éléments du résultat global | 1 078 | (269) | 1 347 | - | 173 | (2 067) | 2 240 | - |
| Résultat global | 1 063 | (296) | 1 359 | - | 259 | (2 062) | 2 321 | - |

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de -25 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2017, ce qui est identique à celui constaté pour le troisième trimestre de 2016. Pour les trois premiers trimestres de 2017, le résultat avant impôt se situe à 111 millions de dollars, affichant une hausse de 92 millions de dollars par rapport à la même période de 2016. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Produits d'exploitation consolidés

Pour le troisième trimestre de 2017, les produits d'exploitation augmentent de 153 millions de dollars, comparativement au trimestre correspondant de 2016. Cette augmentation, survenue surtout dans le secteur Postes Canada, s'explique par l'essor du secteur Colis et par le fait que les produits du troisième trimestre de 2016 avaient été moins élevés du fait d'un recul du nombre d'envois postaux dans la foulée des craintes d'un conflit de travail. Ces facteurs sont en partie contrés par le jour commercial de moins que compte le trimestre. Pour les trois premiers trimestres de 2017, les produits d'exploitation affichent une hausse de 219 millions de dollars par rapport à la même période de 2016, hausse survenue surtout dans le secteur Postes Canada par suite de l'essor du secteur Colis et à cause du climat d'incertitude causé par la perspective d'un conflit de travail en 2016, ce qui est atténué par le jour commercial de moins que comptent les trois trimestres à l'étude. Les produits du secteur Purolator affichent pour leur part une augmentation de 70 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2017 comparativement à la période correspondante de 2016. Les détails des produits sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charges d'exploitation consolidées

Comparativement aux mêmes périodes de 2016, les charges d'exploitation consolidées se sont accrues de 154 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 et de 134 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2017. Les hausses sont survenues surtout dans le secteur Postes Canada, et ce, à cause de la croissance du secteur Colis et parce que les charges avaient été moins élevées au troisième trimestre de 2016 en raison du climat d'incertitude causé par la perspective d'un conflit de travail. De plus, pour le troisième trimestre de 2017, les charges au titre des avantages du personnel ont dépassé celles d'il y a un an en raison surtout du fait que, dans la période correspondante de 2016, un profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars qu'avait généré une modification aux régimes en vertu de la nouvelle convention conclue avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints avait réduit ces charges. Les résultats des trois premiers trimestres de 2017 sont également touchés par la journée payée de moins que cette période compte comparativement à celle de 2016. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charge d'impôt sur le résultat consolidé

En comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la charge d'impôt sur le résultat consolidé du troisième trimestre de 2017 diminue de 12 millions de dollars en raison d'une baisse inattendue du résultat imposable annuel du secteur Postes Canada. Pour les trois premiers trimestres de 2017, la charge d'impôt augmente de 11 millions de dollars en regard d'il y a un an, ce qui résulte principalement de la hausse du résultat avant impôt du Groupe d'entreprises.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent à 1 078 millions de dollars et à 173 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2017. Ces résultats découlent essentiellement des profits de réévaluation des régimes de retraite grâce à un rendement des actifs supérieur aux attentes. Ce facteur est contrebalancé par une réduction des taux d'actualisation employés pour les régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La volatilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer ces régimes continue d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

8.3 Résultats d'exploitation par secteur

Résultats par secteur – Résultat avant impôt

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------|----------|----------|------------------------------------|------------------------------|-----------|--------------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % |
| Postes Canada | (62) | (60) | (2) | – | 13 | (15) | 28 | – |
| Purolator | 31 | 32 | (1) | (1,0) | 84 | 35 | 49 | 140,7 |
| Logistique | 6 | 5 | 1 | 9,9 | 15 | 14 | 1 | 6,2 |
| Autre | – | (2) | 2 | – | (1) | (15) | 14 | – |
| Groupe d'entreprises de Postes Canada | (25) | (25) | – | – | 111 | 19 | 92 | 489,0 |

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada présente un résultat avant impôt de -62 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2017, contre -60 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2016. Pour les trois premiers trimestres de 2017, Postes Canada dégage un résultat avant impôt de 13 millions de dollars, comparativement à -15 millions de dollars pour la même période de 2016.

Résultats de Postes Canada pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2017

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------|------------|-------------------|------------------------------------|------------------------------|-----------|------------------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % |
| Produits d'exploitation | 1 471 | 1 326 | 145 | 12,7 ¹ | 4 651 | 4 511 | 140 | 3,6 ¹ |
| Charges d'exploitation | 1 527 | 1 379 | 148 | 10,8 | 4 620 | 4 513 | 107 | 2,9 ¹ |
| Résultat d'exploitation | (56) | (53) | (3) | (6,6) | 31 | (2) | 33 | - |
| Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net | (6) | (7) | 1 | 23,2 | (18) | (13) | (5) | (40,2) |
| Résultat avant impôt | (62) | (60) | (2) | (3,1) | 13 | (15) | 28 | - |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | (19) | (8) | 11 | 154,5 | (2) | - | (2) | - |
| Résultat net | (43) | (52) | 9 | 18,1 | 15 | (15) | 30 | - |

Produits d'exploitation

Pour le troisième trimestre de 2017, les produits d'exploitation du secteur Postes Canada totalisent 1 471 millions de dollars, soit 145 millions de dollars, ou 12,7 %¹, de plus qu'à la même période de 2016. L'augmentation s'explique principalement par l'essor marqué des produits du secteur Colis et par le fait que les produits avaient été moins élevés en 2016, les clients ayant pris d'autres dispositions pour assurer la livraison de leurs articles en raison du risque d'un conflit de travail. Ces facteurs sont en partie contrés par le jour commercial de moins que compte le troisième trimestre. Pour les trois premiers trimestres de 2017, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 4 651 millions de dollars, en hausse de 140 millions de dollars, ou 3,6 %¹, par rapport à la période correspondante de 2016. Cette hausse résulte surtout de la croissance du secteur Colis, ce qui est atténué par l'érosion continue des volumes du service Poste-lettres^{MC}, par la diminution des produits du secteur Marketing direct et par le jour commercial de moins que comptent les trois premiers trimestres.

Produits trimestriels par secteur d'activité

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|--------------------------|------------------------------------|------------------------------|------------|----------------|------------------------------------|------------------------------|------------|----------------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % ¹ | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % ¹ |
| Courrier transactionnel | 666 | 663 | 3 | 2,2 | 2 204 | 2 296 | (92) | (3,5) |
| Colis | 479 | 350 | 129 | 38,9 | 1 432 | 1 175 | 257 | 22,5 |
| Marketing direct | 266 | 251 | 15 | 7,9 | 826 | 832 | (6) | (0,1) |
| Autres produits | 60 | 62 | (2) | (3,4) | 189 | 208 | (19) | (9,0) |
| Total | 1 471 | 1 326 | 145 | 12,7 | 4 651 | 4 511 | 140 | 3,6 |

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel au troisième trimestre de 2017, lesquels se chiffrent à 666 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (610 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (23 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (33 millions de dollars).

Au troisième trimestre de 2017, les produits du secteur Courrier transactionnel progressent de 3 millions de dollars, ou 2,2 %¹, tandis que ses volumes diminuent de 8 millions d'articles, niveau qui n'a que peu changé par rapport à la même période de 2016 en fonction du nombre de jours commerciaux. Les produits du service Poste-lettres du régime intérieur, lequel constitue la plus importante catégorie, augmentent de 5 millions de dollars, ou 2,7 %¹, mais ses volumes chutent de 8 millions d'articles pour s'établir aussi à un niveau qui correspond à peu près à celui d'il y a un an sur la base du nombre de jours commerciaux. La hausse des produits en 2017 provient surtout de leur amélioration en regard du troisième trimestre de 2016, période où ils avaient été plus faibles parce que la longueur des négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes laissait craindre un conflit de travail. Compte non tenu de l'incidence de ce facteur, les produits du secteur Courrier transactionnel auraient diminué au troisième trimestre de 2017 comparativement à la même période un an plus tôt.

Pour les trois premiers trimestres de 2017, les produits du secteur Courrier transactionnel se sont comprimés de 92 millions de dollars, ou 3,5 %¹, et ses volumes ont diminué de 159 millions d'articles, ou 5,7 %¹, par rapport à la période correspondante de 2016. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, ses produits se sont affaiblis de 85 millions de dollars, ou 3,5 %¹, et ses volumes se sont contractés de 150 millions d'articles, ou 5,7 %¹.

Le déclin continu des volumes est principalement attribuable à l'érosion que cause la substitution électronique. La demande de services postaux baisse toujours de manière continue à cause de l'utilisation croissante des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives instaurées par certains de nos plus grands clients en vue d'imposer des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

Colis

Les produits générés par le secteur Colis, lesquels se chiffrent à 479 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (346 millions de dollars), colis de départ (50 millions de dollars), colis d'arrivée (74 millions de dollars) et autres (9 millions de dollars).

Les produits du secteur Colis affichent une hausse de 129 millions de dollars, ou 38,9 %¹, au troisième trimestre de 2017, et ses volumes augmentent de 16 millions d'articles, ou 43,5 %¹, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, ils demeurent en croissance, les produits ayant augmenté de 101 millions de dollars, ou 43,1 %¹, et les volumes s'étant élargis de 11 millions d'articles, ou 41,4 %¹.

Pour les trois premiers trimestres de 2017, les produits du secteur Colis sont en hausse de 257 millions de dollars, ou 22,5 %¹, et ses volumes augmentent de 32 millions d'articles, ou 25,3 %¹, comparativement à la même période de 2016. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, les produits se sont renforcés de 199 millions de dollars, ou 24,3 %¹, et les volumes se sont accrus de 22 millions d'articles, ou 22,7 %¹, pour les trois premiers trimestres de 2017, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les hausses des produits et des volumes proviennent en partie de l'intensification des activités attribuables à nos principaux clients commerciaux et de notre excellent rendement sur le plan de la livraison, et elles reflètent l'essor continu du marché de l'expédition des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, les consommateurs faisant de plus en plus d'achats en ligne. Les hausses témoignent également d'une reprise après les incertitudes créées par le risque d'un conflit de travail au troisième trimestre de 2016.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 266 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC} (122 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada^{MC} (99 millions de dollars), Poste-publications^{MC} (37 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires^{MC} et autre courrier (8 millions de dollars).

Pour le troisième trimestre de 2017, les produits du secteur Marketing direct augmentent de 15 millions de dollars, ou 7,9 %¹, et ses volumes affichent une hausse de 151 millions d'articles, ou 17,1 %¹, par rapport à la période correspondante de 2016. Exclusion faite de l'incidence négative du climat d'incertitude causé par la perspective d'un conflit de travail au troisième trimestre de 2016, les produits du secteur Marketing direct auraient fléchi au troisième trimestre de 2017 par rapport à cette période. Les produits du service Courrier de quartier, catégorie la plus importante sur le plan du volume, ont augmenté de 18 millions de dollars, ou 25,2 %¹, et ses volumes se sont élargis de 155 millions d'articles, ou 24,2 %¹, par rapport à la période correspondante de 2016, ce qui provient surtout des ventes, qu'elles soient nouvelles ou supplémentaires, réalisées auprès des clients commerciaux. Les produits du service Courrier personnalisé accusent une baisse de 1 million de dollars, mais en fonction du nombre de jours commerciaux, ils ont augmenté de 1,6 %¹, et ses volumes se sont accrus de 1 million d'articles, ou 2,4 %¹. La stabilité relative de ces résultats provient du fait que des clients commerciaux de segments clés du marché de la publicité, dont ceux des finances et des télécommunications, ont redirigé une partie de leurs dépenses de marketing vers d'autres médias. Les produits du service Poste-publications ont baissé de 3 millions de dollars, soit 7,4 %¹, et ses volumes ont chuté de 6 millions d'articles, ou 7,9 %¹, à cause de la baisse du courrier lié aux abonnements à des publications.

Pour les trois premiers trimestres de 2017, les produits du secteur Marketing direct diminuent de 6 millions de dollars, ou 0,1 %¹, tandis que ses volumes progressent de 171 millions d'articles, ou 5,6 %¹, par rapport à la période correspondante de 2016. Les produits du service Courrier de quartier se sont renforcés de 24 millions de dollars, ou 9,3 %¹, et ses volumes se sont élargis de 221 millions d'articles, ou 9,6 %¹. Les ventes, qu'elles soient nouvelles ou supplémentaires, réalisées auprès des clients commerciaux ont eu une incidence positive à la fois sur les produits et sur les volumes. Les produits du service Courrier personnalisé présentent une baisse de 17 millions de dollars, ou 3,7 %, et ses volumes se sont comprimés de 24 millions d'articles, ou 2,8 %¹. Ces reculs s'expliquent par le fait que des clients commerciaux de segments clés du marché de la publicité, dont ceux des finances et des télécommunications, ont redirigé une partie de leurs dépenses de marketing vers d'autres médias. En comparaison de la même période de 2016, les produits du service Poste-publications affichent un repli de 13 millions de dollars, soit 9,8 %¹, et ses volumes chutent de 25 millions d'articles, soit 11,2 %¹, au cours des trois premiers trimestres de 2017, ce qui a été causé par la baisse du courrier lié aux abonnements à des publications.

Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 60 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, en baisse de 2 millions de dollars, ou 3,4 %¹, par rapport à ce qu'ils étaient un an plus tôt. Cette baisse découle du recul des ventes de produits de consommation et des fluctuations des taux de change. À la clôture des trois premiers trimestres de 2017, les autres produits se situent à 189 millions de dollars, ce qui dénote un repli de 19 millions de dollars, ou 9,0 %¹, par rapport à la même période de 2016. Ce repli a été causé par la réduction des ventes de produits de consommation et de produits numériques ainsi que par les fluctuations des taux de change.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 527 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, ce qui signale une hausse de 148 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Après les trois premiers trimestres de 2017, les charges d'exploitation se situent à 4 620 millions de dollars, pour une augmentation de 107 millions de dollars par rapport à la même période de 2016. Les trois premiers trimestres de 2017 comptent une journée payée de moins que la période correspondante de l'exercice précédent.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------|------------|-------------|------------------------------------|------------------------------|------------|----------------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % ¹ |
| Main-d'œuvre | 778 | 716 | 62 | 8,6 | 2 343 | 2 301 | 42 | 2,3 |
| Avantages du personnel | 324 | 258 | 66 | 25,9 | 952 | 909 | 43 | 5,2 |
| Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel | 1 102 | 974 | 128 | 13,2 | 3 295 | 3 210 | 85 | 3,1 |
| Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre | 196 | 173 | 23 | 13,3 | 624 | 582 | 42 | 7,9 |
| Immobilier, installations et entretien | 57 | 60 | (3) | (5,7) | 184 | 187 | (3) | (0,8) |
| Frais de vente, frais administratifs et autres coûts | 108 | 111 | (3) | (2,8) | 330 | 346 | (16) | (4,4) |
| Total des autres charges d'exploitation | 361 | 344 | 17 | 4,8 | 1 138 | 1 115 | 23 | 2,6 |
| Amortissement | 64 | 61 | 3 | 5,4 | 187 | 188 | (1) | (0,2) |
| Total | 1 527 | 1 379 | 148 | 10,8 | 4 620 | 4 513 | 107 | 2,9 |

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 62 millions de dollars, ou 8,6 %, au troisième trimestre de 2017, et de 42 millions de dollars, soit 2,3 %, pour les trois premiers trimestres de 2017, comparativement aux mêmes périodes de 2016. Ces hausses proviennent essentiellement de l'essor des volumes du secteur Colis et des majorations des salaires en 2017; elles s'expliquent également par le fait que les charges avaient été moins élevées au troisième trimestre de 2016 vu le recul du nombre d'envois postaux dans la foulée des craintes d'un conflit de travail en raison de la longueur des négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Ces hausses sont en partie contrées par la journée payée de moins que comptent les trois premiers trimestres de 2017 comparativement à ceux de 2016.

Avantages du personnel

Par rapport aux périodes correspondantes de 2016, les charges au titre des avantages du personnel se sont accrues de 66 millions de dollars, ou 25,9 %, au troisième trimestre de 2017, et de 43 millions de dollars, ou 5,2 %, pour les trois premiers trimestres de 2017. Les hausses s'expliquent principalement par le fait que, dans le troisième trimestre de 2016, un profit non récurrent et hors trésorerie de 44 millions de dollars qu'avait généré une modification aux régimes en vertu de la nouvelle convention conclue avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints avait réduit ces charges ainsi que par la réduction du taux d'actualisation de 2016 qui a servi à calculer les charges des régimes d'avantages en 2017 et par la mise à jour des hypothèses démographiques. Ces facteurs sont atténués par l'incidence favorable du rendement positif des actifs en 2016, qui sert à calculer les coûts de ces régimes en 2017, par une diminution des taux réglementaires des cotisations de l'employeur à l'assurance-emploi et par la journée payée de moins que comptent les trois premiers trimestres de 2017 comparativement à il y a un an.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Au troisième trimestre de 2017, les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance dépassent de 23 millions de dollars, ou 13,3 %, celles de la même période de 2016 et, pour les trois premiers trimestres de 2017, elles sont de 42 millions de dollars, ou 7,9 %, plus élevées que celles constatées un an plus tôt, ce qui provient surtout de la hausse des frais de transport.

Immobilier, installations et entretien

Au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2017, les charges liées aux installations sont demeurées pour ainsi dire les mêmes que celles engagées dans les périodes correspondantes un an plus tôt.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Au troisième trimestre de 2017, les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont reculé de 3 millions de dollars, soit 2,8 %, et pour les trois premiers trimestres de 2017, ils ont diminué de 16 millions de dollars, ou 4,4 %¹, par rapport aux mêmes périodes de 2016, et ce, grâce surtout à la diminution des coûts des produits de consommation et des charges associées aux programmes.

Amortissement

Par rapport à la période correspondante de 2016, la charge d'amortissement augmente de 3 millions de dollars, ou 5,4 %, au troisième trimestre de 2017, ce qui provient surtout de l'amortissement accéléré du matériel des installations. Pour les trois premiers trimestres de 2017, cette charge n'a que peu varié par rapport à la même période de 2016.

8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 23 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, ce qui correspond à celui de la même période de 2016. Pour les trois premiers trimestres de 2017, son résultat net est de 61 millions de dollars, ce qui représente une forte hausse de 36 millions de dollars par rapport à ce qu'il était un an plus tôt.

Résultats de Purolator pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2017

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------|------------|------------------|------------------------------------|------------------------------|-----------|------------------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % |
| Produits d'exploitation | 394 | 391 | 3 | 2,4 ¹ | 1 188 | 1 118 | 70 | 6,9 ¹ |
| Charges d'exploitation | 363 | 358 | 5 | 1,1 | 1 103 | 1 081 | 22 | 2,6 ¹ |
| Résultat d'exploitation | 31 | 33 | (2) | (2,8) | 85 | 37 | 48 | 133,0 |
| Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net | – | (1) | 1 | 64,8 | (1) | (2) | 1 | (19,5) |
| Résultat avant impôt | 31 | 32 | (1) | (1,0) | 84 | 35 | 49 | 140,7 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 8 | 9 | (1) | (3,1) | 23 | 10 | 13 | 124,4 |
| Résultat net | 23 | 23 | – | (0,3) | 61 | 25 | 36 | 147,5 |

Produits d'exploitation

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 394 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, ce qui représente une augmentation de 3 millions de dollars, ou 2,4 %¹, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits de cette période de 2016 avaient été plus importants puisque les résultats avaient été soutenus par des envois supplémentaires en raison de la perspective d'un conflit de travail dans le secteur Postes Canada, les clients ayant pris d'autres dispositions pour assurer la livraison de leurs articles. Pour les trois premiers trimestres de 2017, les produits totalisent 1 188 millions de dollars, en hausse de 70 millions de dollars, ou 6,9 %¹, sur un an. Les hausses s'expliquent surtout par l'accroissement des volumes provenant des clients actuels ou de nouveaux clients.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 187 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, affichant ainsi une légère baisse, soit 1 million de dollars, ou 0,9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Après les trois premiers trimestres de 2017, les charges liées à la main-d'œuvre totalisent 572 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 2 millions de dollars, ou 1,0 %¹, comparativement à un an plus tôt. Cette hausse est essentiellement imputable à la croissance des activités.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 176 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, pour une hausse de 6 millions de dollars, soit 3,3 %, comparativement à la même période de 2016. Après les trois premiers trimestres de 2017, le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 531 millions de dollars, ayant augmenté de 20 millions de dollars, ou 4,3 %, par rapport à il y a un an. Ces hausses s'expliquent surtout par l'essor des activités, l'augmentation des coûts du carburant et les fluctuations des taux de change.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du troisième trimestre de 2017 se chiffre à 4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2017, le secteur Logistique dégage un résultat net de 11 millions de dollars, ayant progressé de 6,1 % comparativement à un an plus tôt.

Résultats du secteur Logistique pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2017

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 39 semaines closes les | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------|----------|-------------------|------------------------------------|------------------------------|----------|------------------|
| | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % | 30 sept. 2017 | 1 ^{er} oct. 2016 | Écart | % |
| Produits d'exploitation | 70 | 64 | 6 | 10,6 ¹ | 204 | 190 | 14 | 8,1 ¹ |
| Charges d'exploitation | 64 | 59 | 5 | 10,2 ¹ | 189 | 176 | 13 | 8,1 ¹ |
| Résultat d'exploitation | 6 | 5 | 1 | 11,6 | 15 | 14 | 1 | 6,7 |
| Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Résultat avant impôt | 6 | 5 | 1 | 9,9 | 15 | 14 | 1 | 6,2 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 2 | 2 | – | 10,6 | 4 | 4 | – | 6,3 |
| Résultat net | 4 | 3 | 1 | 9,7 | 11 | 10 | 1 | 6,1 |

Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 70 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, en hausse de 6 millions de dollars, ou 10,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les trois premiers trimestres de 2017, les produits se chiffrent à 204 millions de dollars, soit une progression de 14 millions de dollars, ou 8,1 %, sur un an. Les hausses résultent principalement de l'accroissement des volumes provenant des clients actuels et des nouveaux clients.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 33 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, dépassant ainsi de 2 millions de dollars, soit 9,8 %, celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Après les trois premiers trimestres de 2017, le total des charges liées à la main-d'œuvre est de 97 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 6 millions de dollars, ou 7,5 %, par rapport à la même période de 2016. Les augmentations proviennent surtout de la croissance des volumes et des nouveaux clients.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, ce qui correspond à une augmentation de 3 millions de dollars, soit 10,7 %, comparativement au même trimestre de 2016. Après les trois premiers trimestres de 2017, le total des charges non liées à la main-d'œuvre est de 92 millions de dollars, pour une augmentation de 7 millions de dollars, ou 8,8 %, par rapport à la même période de 2016. Les augmentations proviennent surtout de la croissance des volumes auprès de clients actuels et des nouveaux services.

8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

Bien qu'un plan d'entreprise provisoire ait été présenté à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour 2017 à 2021, celui-ci n'a pas été soumis à l'approbation du gouverneur en conseil en raison de l'examen de Postes Canada mené par le gouvernement.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux ou de journées payées, le cas échéant.

9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2017 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que sa direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, estimations et hypothèses ainsi que d'autres estimations et hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes à venir.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur ces estimations sont présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2016 et à la note 4 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2016, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2016 de la Société canadienne des postes*.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

Outre celles dont il a été question dans les rapports financiers du premier et du deuxième trimestre de 2017, ni l'International Accounting Standards Board (IASB) ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations dont l'adoption était obligatoire au cours du troisième trimestre de 2017.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et les modifications publiées par l'IASB ou l'IFRS Interpretations Committee qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises sont énumérées ci-après. Le Groupe d'entreprises évalue l'incidence de ces normes et modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

| Norme ou modification | S'applique aux exercices ouverts à compter du |
|--|--|
| IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> | 1 ^{er} janvier 2018 |
| IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> | 1 ^{er} janvier 2018 |
| IFRIC 22, <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i> | 1 ^{er} janvier 2018 |
| IFRS 16, <i>Contrats de location</i> | 1 ^{er} janvier 2019 |
| IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i> | 1 ^{er} janvier 2019 |

La Société est en voie d'évaluer l'incidence que toutes les nouvelles normes auront sur ses états financiers consolidés et présente ci-après un aperçu des progrès accomplis en vue de la mise en œuvre des normes à venir :

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15) • Le Groupe d'entreprises entend appliquer rétrospectivement l'IFRS 15 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. À mesure que l'exercice 2017 avance, le Groupe d'entreprises continue d'accomplir des progrès en vue de la mise en œuvre de cette norme; il a d'ailleurs relevé des différences sur le plan de la comptabilisation des produits. Aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure que le contrôle est transféré au client, au fil du temps, plutôt qu'à un moment précis, ce qui aura pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres^{MC}, de marketing direct et de colis. Le Groupe d'entreprises s'affaire à quantifier l'incidence de ce changement, mais ne s'attend pas à ce qu'elle soit importante compte tenu de la courte durée du cycle de livraison. En outre, l'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits des activités ordinaires doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période sera inférieure à un an et satisfera donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. En vertu de la norme actuelle, certains coûts de contrats sont portés en diminutions des produits. Ces coûts de contrats seront reclassés dans les coûts d'exploitation, ce qui aura pour effet d'accroître à la fois les produits et les charges d'exploitation d'un montant identique, mais qui n'aura aucune incidence sur le résultat net. La quantification des coûts de contrats qui devront faire l'objet d'un reclassement se poursuit, mais ceux-ci seront vraisemblablement importants. Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse des autres incidences éventuelles de cette norme sur ses états financiers consolidés, y compris l'incidence des modifications apportées aux obligations en matière d'informations à fournir. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette nouvelle norme comptable, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel 2016.

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • Le Groupe d'entreprises appliquera l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. Ayant pratiquement achevé son analyse de l'IFRS 9, ce dernier a relevé certaines différences qui auront une incidence sur les actifs financiers. Le Groupe d'entreprises s'attend à ce que des modifications soient apportées au classement et à l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables qui sont classés, puis évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers seront classés, puis évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité devra évaluer les pertes de valeur sur tous les actifs financiers. La Société utilisera la méthode de la probabilité de défaut pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. L'incidence de ces modifications ne devrait pas être importante et, à l'heure actuelle, rien ne laisse présager d'autres conséquences. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette nouvelle norme comptable, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel 2016.

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • Le Groupe d'entreprises adoptera par application rétrospective intégrale l'IFRS 16, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019. Il poursuit son analyse de l'IFRS 16 et des incidences de cette nouvelle norme, tout en continuant d'accomplir des progrès en vue de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel comptable destiné aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location qui visent, pour la plupart, des biens immobiliers, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraînera le transfert de certains coûts des coûts d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges de dépréciation et d'intérêts liées à l'actif au titre du droit d'utilisation. Le Groupe d'entreprises devrait présenter de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, au cours de l'exercice 2018. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette nouvelle norme comptable, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel 2016.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Il lui incombe également d'effectuer les contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives et de veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le président-directeur général,



Le 23 novembre 2017

Le chef des finances,



État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

Aux

(non audité – en millions de dollars canadiens)

Notes 30 septembre 2017 31 décembre 2016

Actifs

Actifs courants

| | | | |
|---|---|----------|--------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 1 173 \$ | 849 \$ |
| Titres négociables | | 1 000 | 1 038 |
| Clients et autres débiteurs | | 777 | 829 |
| Autres actifs | 4 | 134 | 110 |
| Total des actifs courants | | 3 084 | 2 826 |

Actifs non courants

| | | | |
|---|---|----------|----------|
| Immobilisations corporelles | 5 | 2 593 | 2 672 |
| Immobilisations incorporelles | 5 | 121 | 117 |
| Titres réservés | | 534 | 523 |
| Actifs au titre des prestations des régimes de retraite | 6 | 130 | 135 |
| Actifs d'impôt différé | | 1 391 | 1 384 |
| Écart d'acquisition | | 130 | 130 |
| Autres actifs | | 7 | 5 |
| Total des actifs non courants | | 4 906 | 4 966 |
| Total des actifs | | 7 990 \$ | 7 792 \$ |

Passifs et capitaux propres

Passifs courants

| | | | |
|--|---|--------|--------|
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 467 \$ | 548 \$ |
| Salaires et avantages à payer et provisions connexes | | 520 | 487 |
| Provisions | | 76 | 70 |
| Impôts à payer | | 8 | 3 |
| Produits différés | | 109 | 115 |
| Prêts et emprunts | | 16 | 22 |
| Passifs au titre des autres avantages à long terme | 6 | 62 | 62 |
| Total des passifs courants | | 1 258 | 1 307 |

Passifs non courants

| | | | |
|--|---|-------|-------|
| Prêts et emprunts | | 1 028 | 1 037 |
| Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 6 | 5 723 | 5 726 |
| Autres passifs | | 26 | 26 |
| Total des passifs non courants | | 6 777 | 6 789 |
| Total des passifs | | 8 035 | 8 096 |

Capitaux propres

| | | | |
|--|--|----------|----------|
| Capital d'apport | | 1 155 | 1 155 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | | 40 | 44 |
| Déficit accumulé | | (1 271) | (1 530) |
| Capitaux du Canada | | (76) | (331) |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 31 | 27 |
| Total des capitaux propres | | (45) | (304) |
| Total des passifs et des capitaux propres | | 7 990 \$ | 7 792 \$ |

Passifs éventuels

11

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

| Périodes de | 13 semaines closes les | | 39 semaines closes les | | |
|---|------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|------------------------------|
| | Notes | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | | | | | |
| Produits d'exploitation | | 1 911 \$ | 1 758 \$ | 5 971 \$ | 5 752 \$ |
| Charges d'exploitation | | | | | |
| Main-d'œuvre | | 974 | 912 | 2 938 | 2 892 |
| Avantages du personnel | 6 | 372 | 304 | 1 104 | 1 056 |
| | | 1 346 | 1 216 | 4 042 | 3 948 |
| Autres charges d'exploitation | 13 | 507 | 485 | 1 571 | 1 527 |
| Amortissement | 5 | 77 | 75 | 228 | 232 |
| Total des charges d'exploitation | | 1 930 | 1 776 | 5 841 | 5 707 |
| Résultat d'exploitation | | (19) | (18) | 130 | 45 |
| Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement | | | | | |
| Produits de placement et autres produits | 14 | 6 | 4 | 15 | 9 |
| Charges financières et autres charges | 14 | (12) | (11) | (34) | (35) |
| Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement | | (6) | (7) | (19) | (26) |
| Résultat avant impôt | | (25) | (25) | 111 | 19 |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | 7 | (10) | 2 | 25 | 14 |
| Résultat net | | (15) \$ | (27) \$ | 86 \$ | 5 \$ |
| Autres éléments du résultat global | | | | | |
| Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net | | | | | |
| Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente | 8 | (17) \$ | 6 \$ | (2) \$ | 27 \$ |
| Écart de conversion | 8 | (2) | – | (2) | (1) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net | | | | | |
| Réévaluations des régimes à prestations définies | 8 | 1 097 | (275) | 177 | (2 093) |
| Autres éléments du résultat global | | 1 078 | (269) | 173 | (2 067) |
| Résultat global | | 1 063 \$ | (296) \$ | 259 \$ | (2 062) \$ |
| Résultat net attribuable au (aux) : | | | | | |
| Gouvernement du Canada | | (17) \$ | (29) \$ | 81 \$ | 3 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 2 | 2 | 5 | 2 |
| | | (15) \$ | (27) \$ | 86 \$ | 5 \$ |
| Résultat global attribuable au (aux) : | | | | | |
| Gouvernement du Canada | | 1 058 \$ | (296) \$ | 255 \$ | (2 055) \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 5 | – | 4 | (7) |
| | | 1 063 \$ | (296) \$ | 259 \$ | (2 062) \$ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

| Période de 13 semaines close le 30 septembre 2017 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Capital d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Déficit accumulé | Capitaux du Canada | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|---------------------|--|---------------------|-----------------------|---|----------------------------------|
| Solde au 1^{er} juillet 2017 | 1 155 \$ | 59 \$ | (2 348) \$ | (1 134) \$ | 26 \$ | (1 108) \$ |
| Résultat net | – | – | (17) | (17) | 2 | (15) |
| Autres éléments du résultat global | – | (19) | 1 094 | 1 075 | 3 | 1 078 |
| Résultat global | – | (19) | 1 077 | 1 058 | 5 | 1 063 |
| Solde au 30 septembre 2017 | 1 155 \$ | 40 \$ | (1 271) \$ | (76) \$ | 31 \$ | (45) \$ |

| Période de 13 semaines close le 1^{er} octobre 2016 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Capital d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Déficit accumulé | Capitaux du Canada | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|---------------------|--|---------------------|-----------------------|---|----------------------------------|
| Solde au 2 juillet 2016 | 1 155 \$ | 68 \$ | (4 133) \$ | (2 910) \$ | 19 \$ | (2 891) \$ |
| Résultat net | – | – | (29) | (29) | 2 | (27) |
| Autres éléments du résultat global | – | 6 | (273) | (267) | (2) | (269) |
| Résultat global | – | 6 | (302) | (296) | – | (296) |
| Solde au 1 ^{er} octobre 2016 | 1 155 \$ | 74 \$ | (4 435) \$ | (3 206) \$ | 19 \$ | (3 187) \$ |

| Période de 39 semaines close le 30 septembre 2017 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Capital d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Déficit accumulé | Capitaux du Canada | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|---------------------|--|---------------------|-----------------------|---|----------------------------------|
| Solde au 31 décembre 2016 | 1 155 \$ | 44 \$ | (1 530) \$ | (331) \$ | 27 \$ | (304) \$ |
| Résultat net | – | – | 81 | 81 | 5 | 86 |
| Autres éléments du résultat global | – | (4) | 178 | 174 | (1) | 173 |
| Résultat global | – | (4) | 259 | 255 | 4 | 259 |
| Solde au 30 septembre 2017 | 1 155 \$ | 40 \$ | (1 271) \$ | (76) \$ | 31 \$ | (45) \$ |

| Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2016 (non audité – en millions de dollars canadiens) | Capital d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Déficit accumulé | Capitaux du Canada | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|---------------------|--|---------------------|-----------------------|---|----------------------------------|
| Solde au 31 décembre 2015 | 1 155 \$ | 48 \$ | (2 354) \$ | (1 151) \$ | 27 \$ | (1 124) \$ |
| Résultat net | – | – | 3 | 3 | 2 | 5 |
| Autres éléments du résultat global | – | 26 | (2 084) | (2 058) | (9) | (2 067) |
| Résultat global | – | 26 | (2 081) | (2 055) | (7) | (2 062) |
| Transactions avec les actionnaires – Dividende | – | – | – | – | (1) | (1) |
| Solde au 1 ^{er} octobre 2016 | 1 155 \$ | 74 \$ | (4 435) \$ | (3 206) \$ | 19 \$ | (3 187) \$ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

| Périodes de | 13 semaines closes les | | 39 semaines closes les | | |
|--|------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|------------------------------|
| | Notes | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| (non audité – en millions de dollars canadiens) | | | | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | | |
| Résultat net | | (15) \$ | (27) \$ | 86 \$ | 5 \$ |
| Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Amortissement | 5 | 77 | 75 | 228 | 232 |
| Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 6 | 214 | 176 | 645 | 620 |
| Paievements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 6 | (143) | (125) | (408) | (379) |
| (Profit) perte sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente | 14 | (1) | (1) | (1) | 2 |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | 7 | (10) | 2 | 25 | 14 |
| Charges d'intérêts nettes | 14 | 6 | 7 | 20 | 23 |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Diminution des clients et autres débiteurs | | 55 | 44 | 53 | 74 |
| Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs | | 22 | 19 | (70) | (84) |
| Augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes | | 75 | 57 | 33 | 84 |
| (Diminution) augmentation des provisions | | (1) | (5) | 7 | 4 |
| Diminution (augmentation) nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation | | 1 | 7 | (31) | (27) |
| Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net | | (4) | (6) | (16) | (19) |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt | | 276 | 223 | 571 | 549 |
| Intérêts perçus | | 7 | 6 | 27 | 23 |
| Intérêts payés | | (22) | (22) | (44) | (47) |
| Impôts payés | | (23) | (32) | (85) | (162) |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | | 238 | 175 | 469 | 363 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | | |
| Acquisition de titres | | (565) | (323) | (1 541) | (1 263) |
| Produit de la vente de titres | | 464 | 359 | 1 566 | 1 153 |
| Acquisition d'immobilisations | | (84) | (73) | (154) | (151) |
| Produit de la vente d'immobilisations | | – | – | 2 | – |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | | (185) | (37) | (127) | (261) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | | | |
| Remboursement de prêts et d'emprunts | | – | – | – | (55) |
| Paievements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement | | (4) | (5) | (15) | (17) |
| Dividende versé aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | | – | – | – | (1) |
| Autres activités de financement, montant net | | – | (1) | – | (1) |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | | (4) | (6) | (15) | (74) |
| Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | 49 | 132 | 327 | 28 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période | | 1 126 | 670 | 849 | 775 |
| Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | | (2) | – | (3) | (1) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | | 1 173 \$ | 802 \$ | 1 173 \$ | 802 \$ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1^{er} septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

En décembre 2013, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société se penche actuellement sur ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements afin de les harmoniser avec celles du Conseil du Trésor. La Société est également en train d'établir les détails des procédés administratifs et des exigences système aux fins de la mise en œuvre d'une solution globale qui permettra d'optimiser l'observation des directives en matière de voyages, les règles de bonne gouvernance ainsi que les gains d'efficacité nécessaires pour remplir son mandat commercial et de base.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 23 novembre 2017.

Règles de présentation • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2017, dont il est question à la note 3 afférente aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

Outre les nouvelles normes, modifications ou interprétations dont il a été question dans les rapports financiers des premier ou deuxième trimestres de 2017, ni l'International Accounting Standards Board (IASB) ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations dont l'adoption était obligatoire au cours du troisième trimestre.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Aucune nouvelle norme, modification ou interprétation pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises n'a été publiée par l'IASB ou l'IFRS Interpretations Committee. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les progrès que le Groupe d'entreprises a accomplis en vue de la mise en œuvre de ces normes à venir sont présentés ci-après.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15) • Le Groupe d'entreprises entend appliquer rétrospectivement l'IFRS 15 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. À mesure que l'exercice 2017 avance, le Groupe d'entreprises continue d'accomplir des progrès en vue de la mise en œuvre de cette norme; il a d'ailleurs relevé des différences sur le plan de la comptabilisation des produits. Aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure que le contrôle est transféré au client, au fil du temps, plutôt qu'à un moment précis, ce qui aura pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres^{MC}, de marketing direct et de colis. Le Groupe d'entreprises s'affaire à quantifier l'incidence de ce changement, mais ne s'attend pas à ce qu'elle soit importante compte tenu de la courte durée du cycle de livraison. En outre, l'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période sera inférieure à un an et satisfera donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. En vertu de la norme actuelle, certains coûts de contrats sont portés en diminutions des produits. Ces coûts de contrats seront reclassés dans les coûts d'exploitation, ce qui aura pour effet d'accroître à la fois les produits et les charges d'exploitation d'un montant identique, mais qui n'aura aucune incidence sur le résultat net. La quantification des coûts de contrats qui devront faire l'objet d'un reclassement se poursuit, mais ceux-ci seront vraisemblablement importants. Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse des autres incidences éventuelles de cette norme sur ses états financiers consolidés, y compris l'incidence des modifications apportées aux obligations en matière d'informations à fournir. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette nouvelle norme comptable, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel 2016.

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • Le Groupe d'entreprises appliquera l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. Ayant pratiquement achevé son analyse de l'IFRS 9, ce dernier a relevé certaines différences qui auront une incidence sur les actifs financiers. Le Groupe d'entreprises s'attend à ce que des modifications soient apportées au classement et à l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables qui sont actuellement classés, puis évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers seront classés, puis évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité devra évaluer les pertes de valeur attendues sur tous les actifs financiers. La Société utilisera la méthode de la probabilité de défaut pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. L'incidence de ces modifications ne devrait pas être importante et, à l'heure actuelle, rien ne laisse présager d'autres conséquences. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette nouvelle norme comptable, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel 2016.

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • Le Groupe d'entreprises adoptera par application rétrospective intégrale l'IFRS 16, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019. Il poursuit son analyse de l'IFRS 16 et des incidences de cette nouvelle norme, tout en continuant d'accomplir des progrès en vue de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel comptable destiné aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location qui visent, pour la plupart, des biens immobiliers, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraînera le transfert de certains coûts des coûts d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges de dépréciation et d'intérêts liées à l'actif au titre du droit d'utilisation. Le Groupe d'entreprises devrait présenter de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, au cours de l'exercice 2018. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette nouvelle norme comptable, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel 2016.

4. Autres actifs courants

| Aux | 30 septembre 2017 | 31 décembre 2016 |
|---|-------------------|------------------|
| Impôts à recevoir | 20 \$ | 18 \$ |
| Charges payées d'avance | 113 | 90 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 1 | 2 |
| Total des autres actifs courants | 134 \$ | 110 \$ |

Au 30 septembre 2017, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

5. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

| | Terrains | Bâtiments | Améliorations locatives | Matériel de production | Véhicules | Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau | Autre matériel | Actifs en cours de développement | Total |
|-----------------------------------|---------------|-----------------|-------------------------|------------------------|---------------|--|----------------|----------------------------------|-----------------|
| Coût | | | | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2016 | 315 \$ | 2 057 \$ | 286 \$ | 1 330 \$ | 547 \$ | 409 \$ | 944 \$ | 91 \$ | 5 979 \$ |
| Entrées | 12 | 21 | 6 | 10 | 15 | 8 | 11 | 38 | 121 |
| Mises hors service | - | - | (1) | (71) | (3) | (72) | - | - | (147) |
| Transferts | - | 3 | 8 | 14 | - | (5) | 10 | (30) | - |
| Solde au 30 septembre 2017 | 327 \$ | 2 081 \$ | 299 \$ | 1 283 \$ | 559 \$ | 340 \$ | 965 \$ | 99 \$ | 5 953 \$ |
| Cumul des amortissements | | | | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2016 | - \$ | 1 063 \$ | 223 \$ | 827 \$ | 349 \$ | 338 \$ | 507 \$ | - \$ | 3 307 \$ |
| Amortissement | - | 44 | 10 | 58 | 38 | 16 | 32 | - | 198 |
| Mises hors service | - | - | (1) | (69) | (3) | (72) | - | - | (145) |
| Solde au 30 septembre 2017 | - \$ | 1 107 \$ | 232 \$ | 816 \$ | 384 \$ | 282 \$ | 539 \$ | - \$ | 3 360 \$ |
| Valeurs comptables | | | | | | | | | |
| 31 décembre 2016 | 315 \$ | 994 \$ | 63 \$ | 503 \$ | 198 \$ | 71 \$ | 437 \$ | 91 \$ | 2 672 \$ |
| 30 septembre 2017 | 327 \$ | 974 \$ | 67 \$ | 467 \$ | 175 \$ | 58 \$ | 426 \$ | 99 \$ | 2 593 \$ |

b) Immobilisations incorporelles

| | Logiciels | Logiciels en cours de développement | Contrats de service et relations clients | Total |
|-----------------------------------|---------------|-------------------------------------|--|---------------|
| Coût | | | | |
| Solde au 31 décembre 2016 | 734 \$ | 21 \$ | 25 \$ | 780 \$ |
| Entrées | 4 | 30 | - | 34 |
| Sorties | (1) | - | - | (1) |
| Transferts | 1 | (1) | - | - |
| Solde au 30 septembre 2017 | 738 \$ | 50 \$ | 25 \$ | 813 \$ |
| Cumul des amortissements | | | | |
| Solde au 31 décembre 2016 | 640 \$ | - \$ | 23 \$ | 663 \$ |
| Amortissement | 29 | - | 1 | 30 |
| Sorties | (1) | - | - | (1) |
| Solde au 30 septembre 2017 | 668 \$ | - \$ | 24 \$ | 692 \$ |
| Valeurs comptables | | | | |
| 31 décembre 2016 | 94 \$ | 21 \$ | 2 \$ | 117 \$ |
| 30 septembre 2017 | 70 \$ | 50 \$ | 1 \$ | 121 \$ |

6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

a) Passif net au titre des prestations définies

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté à l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

| Aux | 30 septembre 2017 | 31 décembre 2016 |
|--|-------------------|------------------|
| Actifs au titre des prestations des régimes de retraite | 130 \$ | 135 \$ |
| Passifs au titre des prestations des régimes de retraite | 2 041 \$ | 2 176 \$ |
| Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 3 744 | 3 612 |
| Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 5 785 \$ | 5 788 \$ |
| Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme | 62 \$ | 62 \$ |
| Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme | 5 723 \$ | 5 726 \$ |

b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

| Périodes de 13 semaines closes les | 30 septembre 2017 | | | 1 ^{er} octobre 2016 | | |
|---|---------------------|----------------------------|-------------------|------------------------------|----------------------------|---------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes d'avantages | Total | Régimes de retraite | Autres régimes d'avantages | Total |
| Coût des services rendus au cours de la période | 123 \$ | 26 \$ | 149 \$ | 122 \$ | 26 \$ | 148 \$ |
| Coût financier | 262 | 38 | 300 | 262 | 38 | 300 |
| Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes | (242) | – | (242) | (235) | – | (235) |
| Autres frais administratifs | 4 | – | 4 | 4 | – | 4 |
| Profit résultant de modifications de régimes ¹ | – | – | – | – | (44) | (44) |
| Charge au titre des prestations définies | 147 | 64 | 211 | 153 | 20 | 173 |
| Charge au titre des cotisations définies | 3 | – | 3 | 3 | – | 3 |
| Charge totale | 150 | 64 | 214 | 156 | 20 | 176 |
| Rendement des titres réservés | – | (4) | (4) | – | (5) | (5) |
| Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel | 150 \$ | 60 \$ | 210 \$ | 156 \$ | 15 \$ | 171 \$ |
| Pertes (profits) de réévaluation : | | | | | | |
| Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes | 76 \$ | – \$ | 76 \$ | (726) \$ | – \$ | (726) \$ |
| Pertes actuarielles (gains actuariels) | (1 325) | (214) | (1 539) | 972 | 121 | 1 093 |
| Composante incluse dans les autres éléments du résultat global | (1 249) \$ | (214) \$ | (1 463) \$ | 246 \$ | 121 \$ | 367 \$ |

1. Au cours de l'exercice antérieur, la Société et l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints ont conclu une nouvelle convention collective. Des modifications découlant des nouvelles modalités ont été apportées aux dispositions du régime de soins de santé postérieur à l'emploi. Le profit de 44 millions de dollars résultant des modifications du régime a été comptabilisé dans le résultat net de l'exercice précédent.

| Périodes de 39 semaines closes les | 30 septembre 2017 | | | 1 ^{er} octobre 2016 | | |
|---|---------------------|----------------------------|-----------------|------------------------------|----------------------------|-----------------|
| | Régimes de retraite | Autres régimes d'avantages | Total | Régimes de retraite | Autres régimes d'avantages | Total |
| Coût des services rendus au cours de la période | 375 \$ | 78 \$ | 453 \$ | 367 \$ | 80 \$ | 447 \$ |
| Coût financier | 788 | 110 | 898 | 791 | 114 | 905 |
| Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes | (727) | – | (727) | (708) | – | (708) |
| Autres frais administratifs | 11 | – | 11 | 11 | – | 11 |
| Profit résultant de modifications de régimes ¹ | – | – | – | – | (44) | (44) |
| Charge au titre des prestations définies | 447 | 188 | 635 | 461 | 150 | 611 |
| Charge au titre des cotisations définies | 10 | – | 10 | 9 | – | 9 |
| Charge totale | 457 | 188 | 645 | 470 | 150 | 620 |
| Rendement des titres réservés | – | (14) | (14) | – | (15) | (15) |
| Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel | 457 \$ | 174 \$ | 631 | 470 \$ | 135 \$ | 605 \$ |
| Pertes (profits) de réévaluation : | | | | | | |
| Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes | (586) \$ | – \$ | (586) \$ | (635) \$ | – \$ | (635) \$ |
| Pertes actuarielles (gains actuariels) | 294 | 57 | 351 | 3 036 | 393 | 3 429 |
| Composante incluse dans les autres éléments du résultat global | (292) \$ | 57 \$ | (235) \$ | 2 401 \$ | 393 \$ | 2 794 \$ |

1. Au cours de l'exercice antérieur, la Société et l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints ont conclu une nouvelle convention collective. Des modifications découlant des nouvelles modalités ont été apportées aux dispositions du régime de soins de santé postérieur à l'emploi. Le profit de 44 millions de dollars résultant des modifications du régime a été comptabilisé dans le résultat net de l'exercice précédent.

c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

| Périodes de | 13 semaines closes les | | 39 semaines closes les | |
|---|------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|
| | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages | 35 \$ | 30 \$ | 113 \$ | 107 \$ |
| Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite | 89 | 78 | 245 | 223 |
| Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite | 16 | 14 | 40 | 40 |
| Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies | 140 | 122 | 398 | 370 |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | 3 | 3 | 10 | 9 |
| Total des paiements versés en espèces | 143 \$ | 125 \$ | 408 \$ | 379 \$ |

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2017 pour le Groupe d'entreprises a diminué de 9 millions de dollars par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en raison principalement de la hausse des cotisations des employés en vigueur depuis juillet 2017. Ce montant estimatif prend en compte la dispense de l'obligation de verser des cotisations spéciales au régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes 2014 à 2017 dont elle bénéficie, comme l'autorise le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Les modifications réglementaires visant à alléger le fardeau que représentent, pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale, les paiements d'amortissement des déficits de solvabilité sont entrées en vigueur le 23 juin 2017. Ainsi, le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. Aux termes de cette réglementation modifiée, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % du montant des passifs d'un régime au titre de la solvabilité. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Toute insuffisance sur le plan de la continuité devra être financée sur une période de 15 ans.

7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

| Périodes de | 13 semaines closes les | | 39 semaines closes les | |
|--|------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|
| | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| Charge d'impôt exigible sur le résultat | 11 \$ | 35 \$ | 90 \$ | 95 \$ |
| Produit d'impôt différé afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires | (21) | (33) | (65) | (81) |
| Charge (produit) d'impôt | (10) \$ | 2 \$ | 25 \$ | 14 \$ |

8. Autres éléments du résultat global

| Période de 13 semaines close le 30 septembre 2017 | Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net | | | Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net | |
|---|---|--------------------------------|--|---|------------------------------------|
| | Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période | Cumul des écarts de conversion | Cumul des autres éléments du résultat global | Réévaluations des régimes à prestations définies | Autres éléments du résultat global |
| Solde cumulé au 1 ^{er} juillet 2017 | 54 \$ | 5 \$ | 59 \$ | | |
| Montant de la période Impôt sur le résultat | (23) \$ 6 | (2) \$ – | (25) \$ 6 | 1 463 \$ (366) | 1 438 \$ (360) |
| Montant net | (17) \$ | (2) \$ | (19) \$ | 1 097 \$ | 1 078 \$ |
| Solde cumulé au 30 septembre 2017 | 37 \$ | 3 \$ | 40 \$ | | |

| Période de 13 semaines close le 1 ^{er} octobre 2016 | Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net | | | Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net | |
|--|---|--------------------------------|--|---|------------------------------------|
| | Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période | Cumul des écarts de conversion | Cumul des autres éléments du résultat global | Réévaluations des régimes à prestations définies | Autres éléments du résultat global |
| Solde cumulé au 2 juillet 2016 | 64 \$ | 4 \$ | 68 \$ | | |
| Montant de la période Impôt sur le résultat | 8 \$ (2) | – \$ – | 8 \$ (2) | (367) \$ 92 | (359) \$ 90 |
| Montant net | 6 \$ | – \$ | 6 \$ | (275) \$ | (269) \$ |
| Solde cumulé au 1 ^{er} octobre 2016 | 70 \$ | 4 \$ | 74 \$ | | |

| Période de 39 semaines close le 30 septembre 2017 | Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net | | | Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net | |
|--|---|--------------------------------------|--|---|--|
| | Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période | Cumul des écarts de conversion | Cumul des autres éléments du résultat global | Réévaluations des régimes à prestations définies | Autres éléments du résultat global |
| Solde cumulé au 31 décembre 2016 | 39 \$ | 5 \$ | 44 \$ | | |
| Montant de la période | (3) \$ | (2) \$ | (5) \$ | 235 \$ | 230 \$ |
| Impôt sur le résultat | 1 | – | 1 | (58) | (57) |
| Montant net | (2) \$ | (2) \$ | (4) \$ | 177 \$ | 173 \$ |
| Solde cumulé au 30 septembre 2017 | 37 \$ | 3 \$ | 40 \$ | | |

| Période de 39 semaines close le 1 ^{er} octobre 2016 | Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net | | | Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net | |
|---|---|--------------------------------------|--|---|--|
| | Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période | Cumul des écarts de conversion | Cumul des autres éléments du résultat global | Réévaluations des régimes à prestations définies | Autres éléments du résultat global |
| Solde cumulé au 31 décembre 2015 | 43 \$ | 5 \$ | 48 \$ | | |
| Montant de la période | 36 \$ | (1) \$ | 35 \$ | (2 794) \$ | (2 759) \$ |
| Impôt sur le résultat | (9) | – | (9) | 701 | 692 |
| Montant net | 27 \$ | (1) \$ | 26 \$ | (2 093) \$ | (2 067) \$ |
| Solde cumulé au 1 ^{er} octobre 2016 | 70 \$ | 4 \$ | 74 \$ | | |

9. Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition a été réparti, lors de la comptabilisation initiale, entre deux unités génératrices de trésorerie qui correspondent au secteur Purolator et au secteur Logistique. La valeur comptable de l'écart d'acquisition pour ces secteurs s'établit comme suit :

| Aux | 30 septembre 2017 | | | 31 décembre 2016 |
|---|----------------------|-----------------------|--------|------------------|
| | Secteur Purolator | Secteur Logistique | Total | Total |
| Solde à l'ouverture et à la clôture de la période | 121 \$ | 9 \$ | 130 \$ | 130 \$ |

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation une fois l'an, à la clôture du troisième trimestre, pour le secteur Purolator et le secteur Logistique. La valeur recouvrable de chaque secteur est estimée en fonction de la valeur d'utilité, et il a été déterminé qu'elle était supérieure à la valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à ce titre pour la période considérée, ni pour la période précédente présentée à titre comparatif.

Le calcul de la valeur d'utilité pour le secteur Purolator, qui est le seul à avoir un solde significatif, repose sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie futurs ont été actualisés pour déterminer la valeur d'utilité. Les flux de trésorerie étaient fondés sur le plan quinquennal de Purolator, qui concorde avec l'expérience passée et la manière dont Purolator est gérée. Les flux de trésorerie ont été établis par extrapolation en leur appliquant un taux de croissance à perpétuité de 2,5 % (2,5 % au 1^{er} octobre 2016), qui tient compte à la fois des taux de croissance et d'inflation et qui constitue un taux acceptable compte tenu de l'information disponible et des normes en vigueur dans l'industrie au moment du test de dépréciation.
- Un taux d'actualisation avant impôt de 18 % (15 % au 1^{er} octobre 2016) a été appliqué pour calculer la valeur recouvrable de Purolator, qui est fondée sur le coût moyen pondéré du capital de Purolator.

10. Questions liées à la main-d'œuvre

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes qu'ont intentés divers groupes syndicaux de Postes Canada. Les questions suivantes ont évolué au cours de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2017 :

- a) La mise en œuvre du protocole d'entente conclu en 2013 entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société relativement à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) portant sur la plainte d'équité salariale de l'AFPC se poursuit. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui n'ont pu être joints par courrier ou autrement ont cinq ans pour réclamer les sommes auxquelles ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a commencé le 28 juillet 2016.
- b) En 2012, la Société a été avisée par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) que l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) avait demandé la réactivation de sa plainte sur l'équité salariale déposée initialement en 1982. Le rapport de l'enquêteur de la CCDP, publié en 2014, concluait que les différends en matière d'équité salariale de la période allant de 1992 à 1997 demeuraient sans réponses. La CCDP a ensuite renvoyé ce dossier au Tribunal sans autre forme d'enquête. Bien que la Société ait tenté d'obtenir le rejet de la plainte faute de preuves, la Cour fédérale et le Tribunal ont statué que l'examen du bien-fondé de l'affaire devait suivre son cours. En 2017, l'ACMPA a remis en question la période visée par la plainte, conjecturant qu'elle devrait aller de 1992 à ce jour plutôt que de 1992 à 1997. Les parties ont comparu en juin 2017 afin de présenter au Tribunal leurs observations sur la période visée par la plainte. Tant la Société que la CCDP ont plaidé en faveur du fait que la période soit limitée aux années allant de 1992 à 1997. Les parties attendent maintenant que le Tribunal rende sa décision.
- c) Le 1^{er} septembre 2016, Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont signé un protocole d'entente en vertu duquel les parties ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein des groupes professionnels à prédominance féminine des factrices et facteurs ruraux et suburbains. L'étude a été coordonnée par un comité regroupant des représentants de Postes Canada et du STTP. En octobre 2017, soit après la clôture du trimestre, le comité a reçu deux rapports sur la possible iniquité salariale en vertu de la *Loi sur les droits de la personne* du Canada. Les parties ont entamé des pourparlers en vue d'aplanir les divergences entre les rapports et de convenir du montant de l'écart salarial ainsi que des mesures correctives à prendre. Si les parties sont incapables de parvenir à une solution mutuellement acceptable, la question sera soumise à l'arbitrage exécutoire. Tout ajustement lié à l'écart salarial sera fait rétroactivement au 1^{er} janvier 2016.

Pour le moment, il est impossible pour la Société de prévoir l'issue des divers litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes. S'il y a lieu, la Société a comptabilisé une provision au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes, celle-ci constituant la meilleure estimation de la direction des passifs qui devront être engagés. Il se peut que la Société procède au besoin à l'ajustement de la provision comptabilisée dans le résultat net pour les périodes subséquentes. Ces questions continueront d'évoluer; cependant, d'autres renseignements détaillés ne sont pas présentés, puisqu'ils pourraient être préjudiciables à la Société.

11. Passifs éventuels

Aucun changement important n'a été apporté aux passifs éventuels présentés à la note 16 figurant dans le rapport annuel 2016 de la Société, à l'exception de ce qui suit :

- a) En juin 2017, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'un recours collectif contre la Société. La poursuite allègue que la quote-part payée par certains travailleurs et retraités de la Société au Québec pour des médicaments d'ordonnance aux termes du régime d'assurance médicaments de Postes Canada depuis le 1^{er} juillet 2013 excéderait le plafond annuel fixé en vertu de la loi qui régit la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de ce recours collectif.
- b) Au cours du troisième trimestre, la Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de santé et sécurité d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et de sécurité de tous les points de remise visés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La Société a déposé auprès de la Cour suprême du Canada une requête en autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale et est en attente d'une décision.

12. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

| Au 30 septembre 2017 | Niveau 1 ¹ | Niveau 2 ² | Niveau 3 ³ | Total |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| Actifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 991 \$ | 182 \$ | – \$ | 1 173 \$ |
| Titres négociables | – \$ | 1 000 \$ | – \$ | 1 000 \$ |
| Titres réservés | – \$ | 534 \$ | – \$ | 534 \$ |
| Clients et autres débiteurs : actifs financiers détenus à des fins de gestion des risques | – \$ | 1 \$ | – \$ | 1 \$ |
| Passifs évalués au coût amorti | | | | |
| Prêts et emprunts | – \$ | 1 212 \$ | – \$ | 1 212 \$ |
| <hr/> | | | | |
| Au 31 décembre 2016 | Niveau 1 ¹ | Niveau 2 ² | Niveau 3 ³ | Total |
| Actifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 713 \$ | 136 \$ | – \$ | 849 \$ |
| Titres négociables | – \$ | 1 038 \$ | – \$ | 1 038 \$ |
| Titres réservés | – \$ | 523 \$ | – \$ | 523 \$ |
| Passifs évalués au coût amorti | | | | |
| Prêts et emprunts | – \$ | 1 262 \$ | – \$ | 1 262 \$ |

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2017.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de marché et du risque de liquidité.

a) Risque de marché

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur dérivés s'établissent comme suit :

| Périodes de 13 semaines closes les | 30 septembre 2017 | | | 1 ^{er} octobre 2016 | | |
|------------------------------------|-------------------|---------------------|---------------|------------------------------|------------------------------|---------------|
| | Pertes de change | Profits sur dérivés | Total | Profits (pertes) de change | Profits (pertes) sur dérivés | Total |
| Latents | (4) \$ | – \$ | (4) \$ | 3 \$ | (4) \$ | (1) \$ |
| Réalisés | (4) | 4 | – | (1) | 1 | – |
| Total | (8) \$ | 4 \$ | (4) \$ | 2 \$ | (3) \$ | (1) \$ |

| Périodes de 39 semaines closes les | 30 septembre 2017 | | | 1 ^{er} octobre 2016 | | |
|------------------------------------|-------------------|---------------------|---------------|------------------------------|---------------------|-------------|
| | Pertes de change | Profits sur dérivés | Total | Profits (pertes) de change | Profits sur dérivés | Total |
| Latents | (4) \$ | 1 \$ | (3) \$ | (7) \$ | 9 \$ | 2 \$ |
| Réalisés | (5) | 1 | (4) | 2 | 2 | 4 |
| Total | (9) \$ | 2 \$ | (7) \$ | (5) \$ | 11 \$ | 6 \$ |

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 18 et 19 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

13. Autres charges d'exploitation

| Périodes de | 13 semaines closes les | | 39 semaines closes les | |
|--|------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|
| | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre | 306 \$ | 279 \$ | 959 \$ | 887 \$ |
| Immobilier, installations et entretien | 85 | 84 | 274 | 263 |
| Frais de vente, frais administratifs et autres coûts | 116 | 122 | 338 | 377 |
| Autres charges d'exploitation | 507 \$ | 485 \$ | 1 571 \$ | 1 527 \$ |

14. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

| Périodes de | 13 semaines closes les | | 39 semaines closes les | |
|--|------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|
| | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| Produit d'intérêts | 5 \$ | 3 \$ | 14 \$ | 11 \$ |
| Profit (perte) sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente | 1 | 1 | 1 | (2) |
| Produits de placement et autres produits | 6 \$ | 4 \$ | 15 \$ | 9 \$ |
| Charge d'intérêts | (11) \$ | (10) \$ | (34) \$ | (34) \$ |
| Autres charges | (1) | (1) | – | (1) |
| Charges financières et autres charges | (12) \$ | (11) \$ | (34) \$ | (35) \$ |
| Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement | (6) \$ | (7) \$ | (19) \$ | (26) \$ |

15. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

| Périodes de | 13 semaines closes les | | 39 semaines closes les | |
|---|------------------------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 | 30 septembre 2017 | 1 ^{er} octobre 2016 |
| Produits générés par des transactions avec des parties liées | 64 \$ | 57 \$ | 201 \$ | 231 \$ |
| Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes | | | | |
| Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles | 6 \$ | 6 \$ | 17 \$ | 17 \$ |
| Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société | 1 \$ | 1 \$ | 5 \$ | 5 \$ |
| Charges relatives aux transactions avec des parties liées | 5 \$ | 7 \$ | 18 \$ | 24 \$ |

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

| Aux | 30 septembre 2017 | 31 décembre 2016 |
|--|-------------------|------------------|
| Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci | | |
| Inclus dans les clients et autres débiteurs | 19 \$ | 20 \$ |
| Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs | 10 \$ | 11 \$ |
| Produits différés générés par des transactions avec des parties liées | 2 \$ | 2 \$ |

b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent un contrôle exclusif ou conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés sont tenus de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2017 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour des montants de 3 millions de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017 (2 millions de dollars et 7 millions de dollars, respectivement, au 1^{er} octobre 2016). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

La Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 3 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017 (2 millions de dollars et 8 millions de dollars, respectivement, au 1^{er} octobre 2016).

Au 30 septembre 2017, une créance de 8 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2016) liée aux transactions avec le Régime était impayée et prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

16. Informations sectorielles

Secteurs opérationnels • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intragroupe de 54 millions de dollars et de 168 millions de dollars, respectivement (72 millions de dollars et 198 millions de dollars, respectivement, au 1^{er} octobre 2016), a engagé des charges d'exploitation de 54 millions de dollars et de 168 millions de dollars, respectivement (72 millions de dollars et 198 millions de dollars, respectivement, au 1^{er} octobre 2016) et a enregistré un résultat net de néant pour les périodes de présentation de l'information de 13 et de 39 semaines en 2017 et en 2016. Le total des actifs et des passifs au 30 septembre 2017 se chiffre respectivement à 106 millions de dollars et à 56 millions de dollars (120 millions de dollars et 70 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2016).

Au 30 septembre 2017 et pour la période de 13 semaines close à cette date

| | Postes Canada | Purolator | Logistique | Autre | Total |
|--|---------------|-----------|------------|----------|----------|
| Produits provenant des clients externes | 1 459 \$ | 390 \$ | 62 \$ | – \$ | 1 911 \$ |
| Produits intersectoriels | 12 | 4 | 8 | (24) | – |
| Produits d'exploitation | 1 471 \$ | 394 \$ | 70 \$ | (24) \$ | 1 911 \$ |
| Main-d'œuvre et avantages du personnel | 1 102 \$ | 187 \$ | 33 \$ | 24 \$ | 1 346 \$ |
| Autres charges d'exploitation | 361 | 164 | 29 | (47) | 507 |
| Amortissement | 64 | 12 | 2 | (1) | 77 |
| Charges d'exploitation | 1 527 \$ | 363 \$ | 64 \$ | (24) \$ | 1 930 \$ |
| Résultat d'exploitation | (56) \$ | 31 \$ | 6 \$ | – \$ | (19) \$ |
| Produits de placement et autres produits | 5 \$ | 1 \$ | – \$ | – \$ | 6 \$ |
| Charges financières et autres charges | (11) | (1) | – | – | (12) |
| Résultat avant impôt | (62) \$ | 31 \$ | 6 \$ | – \$ | (25) \$ |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | (19) | 8 | 2 | (1) | (10) |
| Résultat net | (43) \$ | 23 \$ | 4 \$ | 1 \$ | (15) \$ |
| Total des actifs | 7 278 \$ | 902 \$ | 137 \$ | (327) \$ | 7 990 \$ |
| Acquisition d'immobilisations | 65 \$ | 17 \$ | 3 \$ | (2) \$ | 83 \$ |
| Total des passifs | 7 659 \$ | 350 \$ | 56 \$ | (30) \$ | 8 035 \$ |

Au 1^{er} octobre 2016 et pour la période de 13 semaines close à cette date

| | Postes Canada | Purolator | Logistique | Autre | Total |
|--|---------------|-----------|------------|----------|-----------|
| Produits provenant des clients externes | 1 319 \$ | 386 \$ | 53 \$ | – \$ | 1 758 \$ |
| Produits intersectoriels | 7 | 5 | 11 | (23) | – |
| Produits d'exploitation | 1 326 \$ | 391 \$ | 64 \$ | (23) \$ | 1 758 \$ |
| Main-d'œuvre et avantages du personnel | 974 \$ | 188 \$ | 31 \$ | 23 \$ | 1 216 \$ |
| Autres charges d'exploitation | 344 | 157 | 26 | (42) | 485 |
| Amortissement | 61 | 13 | 2 | (1) | 75 |
| Charges d'exploitation | 1 379 \$ | 358 \$ | 59 \$ | (20) \$ | 1 776 \$ |
| Résultat d'exploitation | (53) \$ | 33 \$ | 5 \$ | (3) \$ | (18) \$ |
| Produits de placement et autres produits | 3 \$ | – \$ | – \$ | 1 \$ | 4 \$ |
| Charges financières et autres charges | (10) | (1) | – | – | (11) |
| Résultat avant impôt | (60) \$ | 32 \$ | 5 \$ | (2) \$ | (25) \$ |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | (8) | 9 | 2 | (1) | 2 |
| Résultat net | (52) \$ | 23 \$ | 3 \$ | (1) \$ | (27) \$ |
| Total des actifs | 7 847 \$ | 878 \$ | 121 \$ | (356) \$ | 8 490 \$ |
| Acquisition d'immobilisations | 68 \$ | 7 \$ | 2 \$ | (3) \$ | 74 \$ |
| Total des passifs | 11 195 \$ | 495 \$ | 50 \$ | (63) \$ | 11 677 \$ |

Au 30 septembre 2017 et pour la période de 39 semaines close à cette date

| | Postes Canada | Purolator | Logistique | Autre | Total |
|--|----------------------|------------------|-------------------|-----------------|-----------------|
| Produits provenant des clients externes | 4 618 \$ | 1 175 \$ | 178 \$ | – \$ | 5 971 \$ |
| Produits intersectoriels | 33 | 13 | 26 | (72) | – |
| Produits d'exploitation | 4 651 \$ | 1 188 \$ | 204 \$ | (72) \$ | 5 971 \$ |
| Main-d'œuvre et avantages du personnel | 3 295 \$ | 572 \$ | 97 \$ | 78 \$ | 4 042 \$ |
| Autres charges d'exploitation | 1 138 | 493 | 86 | (146) | 1 571 |
| Amortissement | 187 | 38 | 6 | (3) | 228 |
| Charges d'exploitation | 4 620 \$ | 1 103 \$ | 189 \$ | (71) \$ | 5 841 \$ |
| Résultat d'exploitation | 31 \$ | 85 \$ | 15 | (1) \$ | 130 \$ |
| Produits de placement et autres produits | 14 \$ | 1 \$ | – \$ | – \$ | 15 \$ |
| Charges financières et autres charges | (32) | (2) | – | – | (34) |
| Résultat avant impôt | 13 \$ | 84 \$ | 15 \$ | (1) \$ | 111 \$ |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | (2) | 23 | 4 | – | 25 |
| Résultat net | 15 \$ | 61 \$ | 11 \$ | (1) \$ | 86 \$ |
| Total des actifs | 7 278 \$ | 902 \$ | 137 \$ | (327) \$ | 7 990 \$ |
| Acquisition d'immobilisations | 127 \$ | 26 \$ | 6 \$ | (4) \$ | 155 \$ |
| Total des passifs | 7 659 \$ | 350 \$ | 56 \$ | (30) \$ | 8 035 \$ |

Au 1^{er} octobre 2016 et pour la période de 39 semaines close à cette date

| | Postes Canada | Purolator | Logistique | Autre | Total |
|--|----------------------|------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| Produits provenant des clients externes | 4 490 \$ | 1 104 \$ | 158 \$ | – \$ | 5 752 \$ |
| Produits intersectoriels | 21 | 14 | 32 | (67) | – |
| Produits d'exploitation | 4 511 \$ | 1 118 \$ | 190 \$ | (67) \$ | 5 752 \$ |
| Main-d'œuvre et avantages du personnel | 3 210 \$ | 570 \$ | 91 \$ | 77 \$ | 3 948 \$ |
| Autres charges d'exploitation | 1 115 | 472 | 78 | (138) | 1 527 |
| Amortissement | 188 | 39 | 7 | (2) | 232 |
| Charges d'exploitation | 4 513 \$ | 1 081 \$ | 176 \$ | (63) \$ | 5 707 \$ |
| Résultat d'exploitation | (2) \$ | 37 \$ | 14 \$ | (4) \$ | 45 \$ |
| Produits de placement et autres produits | 20 \$ | – \$ | – \$ | (11) \$ | 9 \$ |
| Charges financières et autres charges | (33) | (2) | – | – | (35) |
| Résultat avant impôt | (15) \$ | 35 \$ | 14 \$ | (15) \$ | 19 \$ |
| Charge (produit) d'impôt sur le résultat | – | 10 | 4 | – | 14 |
| Résultat net | (15) \$ | 25 \$ | 10 \$ | (15) \$ | 5 \$ |
| Total des actifs | 7 847 \$ | 878 \$ | 121 \$ | (356) \$ | 8 490 \$ |
| Acquisition d'immobilisations | 130 \$ | 22 \$ | 5 \$ | (4) \$ | 153 \$ |
| Total des passifs | 11 195 \$ | 495 \$ | 50 \$ | (63) \$ | 11 677 \$ |

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des informations sur les ressources, visiter postescanada.ca.

Canada

